

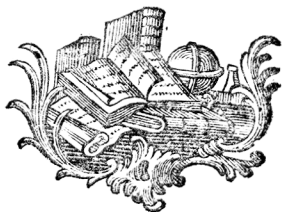
JOURNAL HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

I. JUILLET 1792.

*Neque te ut miretur turba, labores,
Contentus paucis lectoribus. Hor. Sat. 10, l. 1.*



A MAESTRICHT,

Chez FRANÇOIS CAVELIER, Imprimeur.
Libraire, sur le Vrythof.

Et se trouve à LIEGE,

Chez J. F. BASSOMPIERRE, Imprimeur.
Libraire, vis-à-vis Ste. Catherine.



JOURNAL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

I. Juillet 1792.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

La Vie du feld-maréchal baron de Laudon, traduite de l'allemand de M. Pezzl; par le baron de Bock, membre de la noblesse immédiate de l'Empire aux cantons de Kocher en Suabe & du Haut-Rhin. Nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée par un ancien officier. A Vienne, & se trouve à Paris, chez Delalain le jeune; à Liege chez Lemarié, 1792. 1 vol. in-12. de 120 pag. Prix 30 sols.

» **L**E feld-maréchal baron de Laudon, dit
 » l'auteur de cette Vie, doit être rangé
 » dans la classe des Waldstein, des Monte-
 » cuculi, des Turenne, des Marlebourough,

„ des Eugene , & sans vouloir diminuer l'im-
 „ portance des services que les Stahremberg ,
 „ les Traun , les Khevenhuller , les Daun ont
 „ pu rendre , il paroît démontré qu'à dater
 „ de la fin des brillantes campagnes du prince
 „ Eugene , les armées Autrichiennes n'ont
 „ point eu à leur tête un guerrier , dont les
 „ talens aient été comparables à ceux de M. de
 „ Laudon „. Ce début qui n'a rien d'exagé-
 ré , fait sentir combien cette histoire est in-
 téressante , & que les militaires ne pourront
 qu'y trouver un grand modele. Il est certain
 que le général Laudon n'est point inférieur
 aux grands hommes dont on voit ici la liste ;
 si on excepte le prince Eugene , quant à l'éclat
 des opérations guerrières , & des victoires tout-
 à-fait signalées & décisives , en Hongrie , en
 Italie , aux Pays-Bas , en Allemagne ; au lieu
 que le champ de Laudon a été plus resserré ,
 que ses opérations ont été plus circonscrites ,
 que ses travaux ont occupé moins d'espace &
 de tems. Il regne du reste un peu de désordre
 ici dans les idées de l'auteur. Stahremberg
 n'est pas postérieur au tems du prince Eugene ,
 comme il semble le croire. En nommant Walf-
 stein (& non pas Waldstein) , il étoit naturel de
 ne pas oublier Tilly , qui comme nous aurons
 occasion de le remarquer , avoit des rapports
 bien marqués avec Laudon.

Un des motifs qui ont engagé M. P. à écrire
 cette histoire , est de venger le célèbre général
 de la manière leste dont le feu roi de Prusse
 en a parlé dans l'*Histoire de la guerre de 7*
ans , & dans ce qu'il a écrit sur celle de la

succession de Baviere. „ Ces écrits au reste ,
 „ dit M. P. , n'ont que foiblement satisfait l'at-
 „ tenté du public , d'après les grandes idées
 „ qu'on s'étoit formées des matériaux histori-
 „ ques fournis par un témoin oculaire , qui
 „ avoit joué un si grand rôle dans les évé-
 „ nemens de son tems ; & les gens éclairés les
 „ apprécient aujourd'hui à leur juste valeur.
 „ Toutefois on ne peut pas se dissimuler
 „ qu'une partie du public s'est laissée entraîner
 „ par l'autorité de ces écrits. Frédéric y étoit
 „ tombé dans de fréquentes erreurs , tant re-
 „ lativement aux événemens généraux de la
 „ guerre , qu'à ses opérations particulières. Ces
 „ erreurs n'avoient point échappé à M. de
 „ Laudon ; il me promit en 1788 qu'immé-
 „ diatement après la paix , il profiteroit du
 „ loisir qu'elle lui laisseroit , pour rétablir dans
 „ un écrit , chacun des faits qui avoient été alté-
 „ rés par le monarque Prussien (a). Quel hom-

(a) Rien ne fait mieux comprendre les étranges
 préjugés qui ont conduit la plume de Frédéric , que
 les causes tout-à-fait plaissantes qu'il allègue pour
 expliquer ses défaites & ses pertes. Il en est qui
 semblent être tirées d'un recueil de Contes de Vieille.
 Nous citerons , pour exemple , ce qu'on lit dans ses
 Ouvrages Posthumes touchant la prise de Glatz. „ Cet
 „ événement , honteux & déshonorant pour les ar-
 „ mes Prussiennes , fut la suite d'une intelligence
 „ secrète , que M. de Laudon avoit pratiquée par
 „ le canal des Jésuites , des moines & de toute la
 „ gente des prêtres catholiques. Par ce moyen il
 „ avoit réussi à corrompre des officiers & beaucoup
 „ de soldats de la garnison , du nombre desquels

» me pouvoit mieux réussir dans cette entre-
 » prise que M. de Laudon ? Et combien ne
 » devons-nous pas regretter , notamment les
 » gens de guerre , qu'il n'ait pas pu , avant
 » de mourir , l'exécuter. »

Quoique l'auteur ne s'abandonne pas à de
 grands détails de tactique , sa narration est
 souvent très-bien développée & peut don-
 ner une idée distincte des batailles , ainsi que
 des causes qui les ont fait perdre ou gagner.
 Nous citerons , pour exemple , celle de Lig-
 nitz , particulièrement célèbre , parce que c'est
 la seule que Laudon ait perdue , & cela par
 un concours de circonstances qui non-seule-
 ment lui rendoient la victoire impossible , mais
 qui ont donné lieu à des bruits d'une nature
 délicate , & dont l'auteur parle avec beau-
 coup de réserve & de circonspection. „ Le
 » projet du roi étoit de se réunir au prince
 » Henri , jugeant son armée , ainsi que celle
 » de son frere trop foible , pour s'opposer
 » avec succès aux Autrichiens , ou aux Rus-
 » ses , aussi long tems que lui & son frere de-
 » meureroient séparés ; tandis que réunis ,
 » ils pourroient attaquer les uns ou les autres

» étoient ceux qui se trouvoient de garde dans
 » l'endroit où M. de Harsch avoit fait son atta-
 » que „. Si l'on compare ce récit & quelques au-
 » tres avec ce que Frédéric a dit de Laudon en di-
 » verses occasions , & avec la conduite qu'il tint à
 » son égard lors de l'entrevue avec Joseph II à Neuf-
 » tadt en 1770 , on se convaincra qu'il ne croyoit pas
 » ce qu'il en raconte dans ses ouvrages. Et c'est ainsi
 » que s'écrit l'histoire , même par les rois.

» avec avantage. De son côté, M. de Daun
» vouloit empêcher cette réunion, à quelque
» prix que ce fût, & afin de pouvoir enve-
» lopper le roi de toutes parts, il rappella
» encore à lui M. de Laudon avec son corps.
» La petite rivière de Katzbach séparoit les
» deux armées. »

» Chacun des chefs des deux armées cher-
» choit à surprendre l'autre : on fit pendant
» grand nombre de jours différentes marches,
» on prit différentes positions très-favantes. Le
» roi ne se sentant pas assez fort, pour ré-
» sister aux Autrichiens, qui l'environnoient
» de tous côtés, s'efforça de gagner Schweid-
» nitz, dans la double vue de se procurer des
» vivres, & de s'appuyer d'une place aussi
» forte. Durant ce tems Mrs. de Daun & de
» Laschy avoient réussi à l'attirer près de Lig-
» nitz, dans une position, où ils pouvoient
» lui livrer bataille avec un avantage décidé.
» Leurs armées réunies montoient à 90,000
» hommes; celle du roi n'étoit que d'environ
» 30,000 hommes. »

» Le feld-maréchal Daun, avec la grande
» armée, devoit attaquer le roi de front, M. de
» Laschy tourner l'aile droite des Prussiens, &
» M. de Laudon occuper les hauteurs de Pfaf-
» fendorf, afin de prendre les Prussiens à dos
» & d'empêcher leur retraite sur Glogaw.
» L'exécution de ce plan étoit fixée au 15
» Août. »

» On a depuis fait l'éloge des dispositions
» de M. de Daun en cette occasion. Toute-
» fois je fais de bonne part, que M. de Lau-

„ don avoit proposé un autre plan , qui ne
 „ fut pas agréé. M. de Laudon servant ici sous
 „ les ordres du feld-maréchal , ne pouvoit se
 „ dispenser de se conformer aux dispositions
 „ de son chef. En conséquence il marcha , le
 „ 14 , à l'entrée de la nuit , vers Lignitz , où
 „ l'on supposoit le camp du roi placé. »

„ Frédéric , comme il le dit lui-même , me-
 „ noit depuis plusieurs jours la vie d'un par-
 „ tisan. Il décamoit toutes les nuits , chan-
 „ geoit sans cesse de position , afin d'éviter le
 „ combat , que lui présentait de moment en
 „ moment l'armée ennemie. Il apprit par la
 „ correspondance secrète qu'il entretenoit ha-
 „ bituellement avec l'armée Russe , que M. de
 „ Czernichow alloit passer l'Oder & se réunir
 „ avec les Autrichiens , qu'au moyen de cette
 „ réunion , sa petite armée se verroit prise ,
 „ comme dans un filet. Il n'avoit donc pas un
 „ moment à perdre pour se sauver. D'ailleurs
 „ son armée n'avoit plus que pour trois jours
 „ de pain. Dans ces circonstances , il falloit
 „ absolument trouver un expédient , pour
 „ joindre son frere Henri , & cette jonction
 „ devoit s'opérer le 14 du mois d'Août. »

„ Frédéric n'osa pas , en plein jour , risquer
 „ de décamper à la vue de M. de Daun , qui
 „ l'observoit , mais il disposa son départ pour
 „ la nuit suivante. Avant le déclin du jour
 „ il lui arriva un officier déserteur de l'armée
 „ Autrichienne , gentilhomme Irlandois , qui
 „ étoit ivre , lorsqu'on le présenta au roi. Il
 „ déclara à Frédéric , qu'on avoit résolu de
 „ l'attaquer de tous côtés , le lendemain de

» grand matin. Afin de s'affurer encore davan-
» tage de la vérité de ce rapport, le roi alla
» sur le champ en personne reconnoître les
» Autrichiens, & se fit accompagner de ce dé-
» fenseur. Frédéric, après avoir été à la dé-
» couverte, trouva sa retraite plus instante
» que jamais. »

» Pour tromper M. de Daun, il fit rester,
» le soir, à leurs postes les gardes du camp,
» les piquets de hussards, & quelques payfans,
» avec ordre d'entretenir les feux, & de faire
» à chaque quart d'heure les cris accoutumés. »

» Entre 9 & 10 heures, quand la nuit fut
» bien close, l'armée quitta Lignitz, & se
» rendit sur les hauteurs de Pfaffendorf. Le
» roi s'arrêta là, & mit son armée en bataille,
» pour se préparer à l'attaque, dont il avoit
» été prévenu ; attaque, qu'il ne croyoit ce-
» pendant pas devoir être effectuée de si bonne
» heure, puisqu'il s'endormit auprès d'un feu. »

» On étoit au 15 Août, environ vers les 2
» heures du matin. M. de Laudon, ayant
» quitté son camp, avoit passé la Katzbach,
» & vouloit aller attaquer le camp du roi,
» en s'avançant entre Pfaffendorf & Binowitz.
» Pour ne pas être trop tôt découvert par l'en-
» nemi, il ne se fit précéder par aucune
» avant-garde ; au contraire, il mit à la tête
» de sa troupe son corps de réserve, qu'il
» commandoit en personne. Arrivé à la pre-
» mière hauteur, il tomba sur des hussards
» Prussiens. Il savoit déjà d'avance, qu'il ren-
» contreroit en ce lieu quelques escadrons
» avec un bataillon franc. On les chargea à

» l'instant , & ils furent repoussés. En ce mo-
» ment un officier Prussien quitte sa troupe ,
» court au grand galop dans l'endroit où est
» l'armée , en criant de toutes ses forces ; *où*
» *est le roi ? où est le roi ?* Frédéric s'éveille
» & demande ce qui est arrivé. *L'ennemi est*
» *là* , répond l'officier , *il a déjà repoussé*
» *toutes mes vedettes , & est à 400 pas de*
» *nous.* — *Arrêtez-le le plus long-tems*
» *qu'il vous sera possible* , répond Frédéric ;
» puis il monte à cheval , & va tout disposer
» pour le combat. »

» M. de Laudon , ayant replié ce poste ,
» voulut , conformément aux ordres du feld-
» maréchal Daun , gagner les hauteurs de
» Pfaffendorf , & s'y fortifier. Mais quelle fut
» sa surprise , de trouver ces mêmes hauteurs
» entièrement couvertes d'infanterie & de ca-
» nons. Il faisoit d'ailleurs si obscur & le tems
» étoit si nébuleux , qu'il ne pouvoit recon-
» noître , ni la position , ni les forces de
» l'ennemi. »

» Cette circonstance imprévue ne lui fit ce-
» pendant pas perdre la tête. Au jugement
» même des ennemis , il manifesta , en cette
» occasion , tous les talens d'un grand capi-
» taine. Ne pouvant plus se retirer avec hon-
» neur & avantage , il prépara son corps de
» réserve au combat , aussi promptement , que
» la foible lueur du jour qui commençoit à
» luire , & le terrain défavorable où il se
» trouvoit , le lui permirent. Les batteries des
» Prussiens étoient si proches , qu'elles pou-
» voient tirer à cartouches sur les colonnes
» de M. de Laudon , & comme celles-ci

„ étoient très-resserrées pendant leur marche,
„ le feu du canon les incommoda beaucoup.
„ M. de Laudon établit également des batte-
„ ries de son côté, & attaqua vigoureusement
„ les hauteurs avec son corps de réserve. Il
„ repoussa un peu les Prussiens; mais ses au-
„ tres colonnes ne purent pas le soutenir à
„ tems, vu qu'elles avoient considérablement
„ souffert du feu des Prussiens, qu'elles n'é-
„ toient point préparées à livrer une bataille
„ en regle, & qu'elles n'avoient pas marché
„ aussi vite, que la réserve. Celle-ci fut donc
„ repliée sur ces colonnes restées en arriere;
„ & un plus grand nombre de bataillons Prus-
„ siens arrivant pour soutenir les leurs, ils
„ gagnèrent du terrain. „

„ M. de Laudon tira de ses colonnes de
„ quoi former plusieurs autres bataillons, &
„ s'avança de nouveau vers les hauteurs. Tou-
„ tefois le peu de largeur du terrain ne lui
„ permettant pas de faire marcher plus de 5
„ bataillons de front, il fut encore une fois
„ repoussé par les ennemis, beaucoup supé-
„ rieurs en nombre. Sa cavalerie mit d'abord
„ celle des Prussiens en fuite, & la poursuivit
„ jusque derriere son infanterie; mais la ca-
„ valerie Autrichienne fut bientôt dispersée
„ elle-même. Elle se rallia cependant, & donna
„ une seconde fois sur quelques bataillons
„ Prussiens, tailla en pieces beaucoup de
„ monde, fit des prisonniers, & prit des dra-
„ peaux. M. de Laudon revint à la charge pour
„ la troisieme fois avec son infanterie. Alors le
„ jour permettant de distinguer les objets, il
„ vit qu'il avoit à faire à l'armée entiere des

» Prussiens, & reconnut qu'il n'avoit pas d'au-
» tre parti à prendre, que d'abandonner au
» roi le champ de bataille. Il fit établir sur
» la hauteur de Binowitz une forte batterie
» pour couvrir sa retraite au-dessus de la Katz-
» bach, retraite qui ne ressembloit en aucune
» manière à une fuite; elle s'exécuta au con-
» traire dans le plus grand ordre. Ce ne fut
» qu'avec peine, & après avoir épuisé toutes
» ses ressources, que M. de Laudon prit la
» résolution de céder à l'ennemi. Plusieurs
» fois même il s'étoit exposé au plus grand
» péril. On conjecture que son mécontentement
» le portoit à desirer la mort & à la chercher;
» heureusement il ne la trouva pas. A 5 heures
» du matin la bataille étoit déjà terminée. »

» M. de Laudon avoit sans doute lieu d'es-
» pérer que le feld-maréchal Daun viendrait
» le dégager. Il ne le fit cependant pas, &
» le motif qui l'en empêcha, n'est pas encore
» parfaitement connu jusqu'à présent. M. de
» Daun devoit, conformément à ce qui étoit
» convenu, attaquer de son côté Frédéric, le
» 15 au matin. Il se porta en effet, le soir
» précédent, avec son armée jusqu'à la Katz-
» bach, envoya au-delà, pendant la nuit, des
» troupes légères, qui, à leur grand étonne-
» ment, trouverent déjà à 11 heures le camp
» des Prussiens levé. Le feld-maréchal fit alors
» jeter un pont sur la rivière, mais cette
» opération prit tant de tems, que son avant-
» garde n'arriva qu'à 5 heures du matin der-
» rière Lignitz. Il s'empara de cette ville, dé-
» tacha au-delà du Schwartzwasser quelques
» escadrons de cavalerie, qu'une partie de

„ l'aile droite des Prussiens repoussa vigoureu-
„ sement à coups de canons des hauteurs der-
„ rière Pfaffendorf. Alors M. de Daun, incer-
„ tain du parti qu'il devoit prendre, demeura
„ dans l'inactivité auprès de Lignitz, & finit
„ par regagner son ancien camp. „

„ Les Prussiens n'estiment la perte qu'ils
„ firent dans cette bataille, qu'à 600 hommes
„ tués & à 1200 blessés; ils portent celle des
„ Autrichiens à 6000 hommes faits prisonniers,
„ 2500 tués, & 82 canons. M. de Laudon,
„ dans son rapport au feld-maréchal, assure
„ n'avoir perdu en tout que 6043 hommes,
„ & 68 pieces de canon. „

„ On prétend que les officiers aussi bien
„ que les soldats de l'armée de M. de Daun
„ avoient remarqué le départ du roi de Prusse,
„ malgré la ruse des postes avancés & des feux
„ de nuit; mais le feld-maréchal ne voulut
„ pas ajouter foi à ce qu'on lui disoit. Les
„ Prussiens eux-mêmes furent fort surpris de
„ l'inaction de M. de Daun, qui ne pouvoit
„ ignorer la bataille, puisqu'elle ne se donnoit
„ qu'à 1 lieue de lui, & qu'indépendamment
„ d'un feu de mousqueterie non interrompu,
„ il y avoit plus de 200 pieces de canons qui
„ tiroient de part & d'autre. „ (a)

„ Il est au reste certain que M. de Lau-
„ don, après cet événement, écrivit à Vienne
„ une lettre très-forte au prince Wenceslas de
„ Lichtenstein, dans laquelle il détaillait les
„ raisons, qu'il avoit de se plaindre de la con-
„ duite du feld-maréchal. „

(a) On peut voir cette même bataille laconique-

Bien des événemens qui étoient cachés alors sous le voile du mystère, des intrigues & secrets de cabinet, qui trompoient la sagacité des plus studieux novellistes, sont aujourd'hui aisé à expliquer; & notre historien ne manque pas de leur donner le jour qui peut encore leur manquer. C'est ainsi qu'il explique par des raisons très-satisfaisantes la manière tout-à-fait singulière dont les Russes se conduisirent durant cette guerre. » Ce qui étoit alors un mystère, ne l'est plus aujourd'hui. L'impératrice de Russie, Elizabeth, en agissoit de très-bonne foi avec son alliée, Marie-Thérèse; mais Frédéric avoit inspiré un tel enthousiasme au grand-duc, héritier de la couronne de Russie, que celui-ci ne faisoit point mystère de son amitié pour le roi de Prusse. Un général Prussien * nous apprend lui-même l'influence que cette disposition du successeur d'Elizabeth eut sur les opérations de

* War-
nery.

ment mais très-élégamment décrite en latin par Guidon Ferrari, dans le Journal du 1 Fév. 1778, p. 165.... N. B. Après les mots *profectus est Laudonius* il faut effacer *hic, puto, desideratur aliquid non* : manœuvre d'imprimerie, qui peut donner une idée de cet enfer, comme disoit M. Godeau, à ceux qui ne l'ont pas. Le correcteur ne comprenant pas trop bien le sens, m'envoya l'épreuve en écrivant à la marge : *hic, puto, desideratur aliquid*. Je répondis, *non*. Là-dessus on infère tout uniment dans le texte : *hic, puto, desideratur aliquid non*. Les écrivains sensibles comprennent toutes les peines de cet enfer, mais elles prennent quelquefois une tournure si plaisante qu'on ne peut s'empêcher d'en rire.

la campagne. Voici comme il s'exprime. Les officiers généraux Russes avoient ordre à la vérité, de suivre le roi de près, mais ils ne devoient pas lui livrer bataille ; il leur étoit seulement permis de se défendre dans le cas où Frédéric les attaqueroit. Pierre III avoit trouvé moyen de trahir sa tante Elizabeth, & comme il étoit visible qu'elle approchoit de sa fin, les généraux Russes pensoient qu'ils pouvoient sans courir de danger, témoigner de la condescendance au grand-duc, qui bientôt deviendrait leur empereur. Non-seulement on m'a certifié ces faits à Pétersbourg, mais j'ai de plus connu la personne, chargée de cette correspondance, dont, après l'avènement au trône de Pierre III, elle se vantoit publiquement. C'est aussi à quoi M. de Tempelhof semble faire allusion, lorsqu'il dit : On peut supposer, sans blesser la vraisemblance, que le roi connut enfin les dispositions des Russes. Son bon génie lui confia le lendemain de la bataille de Kunersdorff, qu'il ne seroit plus exposé à un pareil événement. En l'année 1762, ces conjectures se changèrent en certitude. »

L'auteur développe encore mieux ces observations dans un autre endroit, où il y a bien des choses qui font naître d'étranges réflexions, & donnent un grand aliment à la philosophie du sage, dans le spectacle des mouvemens secrets & terribles qui agitent ces foyers de corruption & de crimes qu'on appelle

cours. „ Vers la fin de l'année 1761, mourut
„ Elizabeth, impératrice de Russie, l'alliée
„ fidelle de Marie-Thérèse. Pierre III monta
„ sur le trône, & anéantit tout le système po-
„ litique de la souveraine qui l'avoit précédé,
„ quoiqu'il lui eût promis, au lit de la mort,
„ d'y rester fidele. Frédéric qui avoit éprouvé
„ de grandes pertes en Saxe, en Silésie & en
„ Poméranie, dont les armées étoient enfin
„ prodigieusement diminuées, mal pourvues,
„ harassées, passa l'hiver à Berlin, & fit dres-
„ ser devant cette ville un camp fortifié, où
„ il se proposoit d'y attendre, avec le reste
„ de ses troupes, les derniers coups, qu'il
„ plairoit à la fortune de lui porter. Il ne
„ parloit presque à personne, n'assistoit à au-
„ cune parade, & avoit même abandonné sa
„ flûte. Il sembloit annoncer qu'il se regar-
„ doit lui-même sans ressource, comme sans
„ espérance. Le seul rayon d'espoir, qui pou-
„ voit lui rester, étoit fondé sur un change-
„ ment dans le gouvernement Russe. Il paroît
„ que le roi avoit reçu des nouvelles assez
„ sûres de la mort prochaine d'Elizabeth, car
„ il donna ordre qu'on eût grand soin d'ob-
„ server à la porte de l'Oder, s'il ne viendrait
„ pas un courier du Nord, & dans ce cas,
„ de le lui amener sur le champ. Le courier
„ arrive & apporte, avec la nouvelle de la
„ mort d'Elizabeth, l'assurance de l'amitié de
„ Pierre III pour Frédéric. Cela fut suivi d'une
„ treve, puis de la paix, enfin d'une alliance.
„ Les 20,000 Russes, aux ordres de M. de
„ Czernichow, furent d'abord rappelés de
„ l'armée

„ l'armée Autrichienne , & peu de semaines
 „ après , se joignirent à l'armée Prussienne. „

Nous reviendrons encore sur cet ouvrage l'ordinaire prochain.



*Le Chrétien dans la tribulation & dans
 l'adversité.* A Nancy , chez Nicolas Baltazar ; à Bruxelles , chez Le Charlier , 2 vol.
 in-12. Prix , 4 liv. broché. .

LES scènes révolutionnaires , les rages démocratiques , & ce qui ne vaut pas mieux , les violences d'un despotisme altier & sangui-
 naire , qui , selon les aspects divers de la destinée respective des pays de la malheureuse Europe , pesent sur les nations & sur les individus , rendent particulièrement précieux les motifs de consolation que présentent les vérités de la Religion dans ces tems de crise & de douleur. On les trouve exprimés dans cet ouvrage d'une manière persuasive & touchante. L'auteur ne laisse rien échapper de ce qui affoiblit les ténèbres qui enveloppent les décrets de l'inscrutable Providence dans le triomphe des méchants & les souffrances des gens de bien. „ Lorsqu'on ne considère , dit-il , les
 „ choses qu'à l'extérieur , & qu'on ne fait pas
 „ attention que les ordres de la Providence
 „ ne laissent pas d'être justes & pleins d'é-
 „ quité , lors même qu'on ne les comprend
 „ & qu'on ne les pénètre pas ; l'on est sur-
 „ pris , l'on s'étonne & l'on s'impatiente même
 „ de voir que les pécheurs & les impies jouis-

„ fent fur la terre de toutes fortes de prof-
 „ përités, qu'ils réussissent dans toutes leurs
 „ entreprises, qu'ils parviennent aux honneurs
 „ & aux dignités, qu'ils ont une santé forte
 „ & vigoureuse, & qu'ils vivent fort long-
 „ tems sur la terre, pendant que plusieurs
 „ d'entre les justes sont accablés de maux &
 „ de miseres, n'éprouvent que des tribula-
 „ tions, & sont emportés par des morts promp-
 „ tes & subites. . . . Mais lorsque l'on s'appli-
 „ que sérieusement aux vérités de l'Ecriture
 „ & de la doctrine des Peres, l'on comprend
 „ facilement qu'il ne faut pas s'étonner, &
 „ encore moins se plaindre de la prospérité
 „ temporelle des pécheurs & des impies; &
 „ que si les Prophetes en ont paru surpris,
 „ ce n'a été qu'à l'extérieur, & lorsqu'ils ont
 „ voulu nous marquer la foiblesse de la raison
 „ humaine. Car Dieu ne la permet que pour
 „ des raisons très-importantes, & qui nous dé-
 „ couvrent, lorsque nous les considérons at-
 „ tentivement, la souveraine équité de ses
 „ jugemens ». Tout cela est développé par
 „ des exemples & des passages tout-à-fait re-
 „ marquables tirés des Livres-Saints. Le Psaume
 „ 72 * est sur-tout admirable par les grandes le-
 „ çons qu'il présente sur cet objet, par le dé-
 „ veloppement complet de l'objet, & la réponse
 „ tout-à-fait satisfaisante & victorieuse qui le suit.
 „ L'auteur se trompe néanmoins en disant que
 „ le Roi-Prophete en appelle à l'exécution de
 „ la divine justice après la mort. Il parle bien
 „ évidemment de la punition des méchans, de
 „ l'humiliation des superbes & des tyrans, en ce

* *Quam bo-
 nus Israël
 Deus his
 qui recto
 sunt corde!
 Mei au-
 tem pœne
 moti sunt
 pedes &c.*

1. Juillet 1792.

336

monde. *Propter dolos posuisti eis, dejecisti eos dùm allevarentur (a). Quomodo facti sunt in desolationem, subito defecerunt, perierunt propter iniquitatem suam. Velut somnium surgentium, Domine, in civitate tuâ imaginem illorum ad nihilum rediges.* Il est vrai que la colere de Dieu n'éclate pas toujours également dès cette vie sur les scélérats; mais elle se déploie si fréquemment, & d'une maniere si frappante, si caractérisée, si digne de sa souveraine justice & de sa souveraine puissance, qu'il n'est pas possible de la méconnoître, & de ne pas conclure de-là, que jamais le crime ne lui échappe.



La Constitution en vaudevilles, suivie des droits de l'homme, de la femme & de plusieurs autres vaudevilles constitutionnels. Par M. Marchant. A Paris, chez les libraires royalistes; à Bruxelles, chez Le Charlier; à Liege, chez Lemarié, 1792. Petit vol. in-24. très-joliment imprimé avec un frontispice en taille-douce, représentant un élégant petit-maitre s'amusant avec un joujou.

IL n'est guere possible de faire du ridicule un usage plus heureux, ou si l'on veut plus

(a) J'ai toujours cru que Claudien avoit imité ce passage dans les vers si connus :

*Jam non ad culmina rerum
Injustos venisse queror : tolluntur in altum,
Ut lapsu graviore ruant.*

terrible, que l'auteur de cette *Constitution*. Il la dédie à *MM. les émigrés*, par une courte dédicace conçue en ces termes.

La constitution, décrétée par l'assemblée-nationale, vous a fait fuir du royaume, la constitution en vaudevilles ne vous y fera pas rentrer; cependant j'ose vous dédier cette dernière, persuadé que puisqu'on ne peut se passer de constitution, vous préférerez encore la constitution qui fait rire à celle qui fait fuir, & que même vous pourrez la chanter en attendant le jour où vous rentrerez en France, pour dire librement votre façon de penser sur la constitution décrétée par l'assemblée-nationale, & endossée par le roi.

Nous donnerons une idée de ces vaudevilles en transcrivant celui qui regarde *les droits de la femme*. Naturellement le beau-sexe a dû s'étonner d'entendre toujours parler *des droits de l'homme*, sans qu'il fût jamais question de ceux de la femme. On auroit eu beau lui dire qu'ils y étoient compris; c'étoit là même ce qu'il ne vouloit pas. Or voici comme ces *droits féminins* sont ici chantés.

Air : Je connois un berger discret.

Pour mieux faire admirer ma voix
Des oreilles civiques,
De l'homme j'ai chanté les droits
En vers patriotiques.
Mais ma foible muse bientôt
A dû changer de gamme,
Elle va dire un petit mot
Sur les droits de la femme.

Nous rendre toujours plus épris,
En fleurs changer nos chaînes,

Exercer sur nos cœurs soumis
 Pouvoir de souveraines;
 Toujours nous plaire & nous charmer,
 Dès qu'amour nous enflamme,
 Voilà ce qu'il nous fait nommer
 Les beaux droits de la femme.

Aux femmes qui donna ces droits?
 La nature elle-même.
 Des femmes nature fit choix
 Pour notre bien suprême.
 Contre ces droits, je le fais bien,
 Un mari ne déclame
 Que dès l'instant qu'il ne peut rien
 Sur les droits de la femme.

Notre féat de tout fait rien,
 Mais il nous régénère;
 Il régénère notre bien,
 Pour nous tirer d'affaire;
 Et craignant peu de s'attirer
 Bonne ou froide épigramme,
 Il veut chez nous régénérer
 Jusqu'aux droits de la femme.

Pour mieux servir la nation,
 L'auguste aréopage
 Va donner plus d'extension
 A son nouvel ouvrage.
 Bientôt on verra parmi nous
 Une volage dame,
 Vingt fois par an changer d'époux,
 Grâce aux droits de la femme.

Tous sont égaux, disent les loix;
 Le beau-fexe, au contraire,
 Dit que chaque homme sur les droits
 Du plus au moins diffère,
 Et contre nos droits sans raison
 On l'entend qui déclame;
 Mais qui peut bien connoître à fond
 Tous les droits de la femme?

Le *Regne de la folie* est le sujet d'une
 autre cantate, où il n'y a pas moins de gaieté.

Air : *Regards vifs & joli maintien.*

Oui, croyez-moi, mes chers amis,
 La folie est toujours en France.
 Lisez nos lumineux écrits,
 Ils attesteront sa présence.
 Depuis mille ans & par de-là
 Elle gouverne ma patrie.
 Ballets, sermons, clubs, opéra,

Décrets, Journaux & *cætera*,
 Qui fit tout cela?
 La folie.

bis.
bis.

Là-bas on brûle des châteaux,
 Ici l'on chanfonne & l'on danse;
 Les uns font de tristes journaux,
 Les autres des plans de finance.
 Il en est de qui le désir
 Est de voir en feu leur patrie.
 Celui-ci cherche à la trahir;
 Celui-là voudroit l'asservir.
 Qui les fait agir?
 La folie.

bis.
bis.

Dans l'histoire j'ai lu qu'un jour
 Un roi, des bons rois le modèle,
 Fut pris au milieu de sa cour
 Avec sa compagne fidèle.
 Comme un captif on l'emmena,
 Suivi d'une troupe en furie;
 Dans un palais on l'enferma,
 Où nuit & jour on le garda.
 Qui fit tout cela?
 La folie.

bis.
bis.

Puisqu'il faut que vous soyez fous,
 Choisissez mieux votre folie;
 Vous savez bien que parmi nous
 La moins triste est la plus jolie.
 N'ayez plus de goût étranger,
 Renoncez à l'anglomanie;
 Elle a fait d'un peuple léger
 Un peuple prêt à s'égorger.
 Qui peut le changer?
 La folie.

bis.
bis.

La Révolution des Eaux.

ALLÉGORIE qui n'est pas sans justesse, quoi-
 qu'elle ne se soutienne pas également dans
 toutes ses parties. Nous la transcrivons avec
 quelques légers changemens. » Je ne fais dans
 » quel siècle, mais c'étoit après le déluge,
 » un esprit de tumulte & de philosophie com-
 » mença à se répandre sur la surface des eaux.
 » Des rivières qui avoient, depuis des siècles,
 » charié leurs eaux tranquilles entre leurs
 » bords, faute peut-être de savoir mieux, dé-

» couvrirent pour la première fois alors qu'elles
» étoient réduites dans un tel état d'esclavage,
» qu'il étoit devenu nécessaire de recourir aux
» premiers principes, & l'on vit les droits des
» eaux, faire un progrès rapide à travers le
» globe. Elles se plaignirent que l'assujettisse-
» ment de rester entre leurs bords étoit une
» contrainte à laquelle elles s'étoient soumises
» elles-mêmes, & qui étoit contraire aux in-
» tentions bienfaisantes de la nature. Elles fu-
» rent créées fontaines, avec des droits natu-
» rels égaux, & jugerent qu'il étoit expé-
» dient pour en faire la recherche, de re-
» monter à leurs sources. Elles ne voyoient
» pas pourquoi quelques portions d'eaux se-
» roient poussées & gouvernées par d'autres
» qui n'étoient pas meilleures qu'elles. Leurs
» devancieres, il est vrai, avoient été soumises
» de tems immémorial à la même gêne : mais
» qu'est-ce que cela faisoit pour elles ? Le droit
» des eaux actuelles n'étoit pas d'être ainsi
» gouvernées. — Quant à la division des
» eaux en fontaines, lacs, rivières, ruisseaux &c,
» elles la rejettoient comme des distinctions
» purement civiles, & pouffoient leurs recher-
» ches jusqu'au tems où l'eau sortit des mains
» du Créateur. Qu'étoit-ce pour lors ? De l'eau :
» l'eau étoit son plus haut, son seul titre. De
» cette eau datent leurs droits. On savoit aussi
» qu'au tems de Noé, il s'étoit fait une grande
» révolution par les eaux, qui réduisit toutes
» choses au niveau philosophique. Cette ré-
» volution eut son terme, mais les eaux en
» avoient conservé le souvenir. Il fut donc ré-

„ solu par les rivières qu'elles ne resteroient
 „ pas plus long-tems emprisonnées entre leurs
 „ bords , & qu'elles ne pourroient plus être
 „ forcées à l'avenir de rouler leurs eaux dans
 „ une telle ou telle direction , selon la volonté
 „ arbitraire de leurs sources , des rives ou des
 „ côteaux , mais qu'elles répandroient leurs
 „ dernières gouttes pour soutenir les droits im-
 „ prescriptibles des eaux. — Le Nil , ri-
 „ vière de basse origine & (comme il n'est
 „ pas rare dans cette classe) toujours remar-
 „ quable par son caractère intraitable , par ses
 „ principes d'égalité , montra le chemin , &
 „ l'Egypte fut d'abord inondée. Toute éléva-
 „ tion cultivée , tout ce qui se faisoit remarquer
 „ par son excellence , fut renversé , toute dis-
 „ tinction fut anéantie , tout fut mis de niveau ,
 „ la nature sembloit avoir repris ses droits , &
 „ la philosophie contemploit avec satisfaction ,
 „ la grande simplicité de ces ruines , lorsqu'enfin
 „ la marée commença à refluer ; on vit alors
 „ les éminences montrer leurs têtes hors des
 „ eaux , le parti continua de gagner terrain ,
 „ & tout tendoit à une contre-révolution. Le
 „ Nil rentra peu-à-peu dans son lit , laissant le
 „ pays accablé de maux & fourmillant de
 „ monstres , produit malheureux & infect de
 „ cette révolution des eaux. „

LE projet de *Bourfontaine* , dont la secte
 janfénienne , ses partisans & ses défenseurs
 ont long-tems nié l'existence , n'est plus douteuse

depuis que les décrets & opérations de l'assemblée-nationale, & sur-tout le code de M. Camus, en ont présenté le fidele résultat (a). Aussi les gazettes même en parlent-elles aujourd'hui comme d'un fait connu & incontestable. Dans celle de Paris du lundi 19 Mai, on lit entre autres choses ce qui suit :

„ En 1621, une société d'hommes, en qui l'amour de l'étude avoit égaré l'imagination, se pénétra de l'idée de renouveler le système & la secte d'*Amaury*. L'orgueil de l'homme aime à jouer le rôle de chef de parti : regner par l'opinion & par la supériorité des lumières innées ou acquises est un besoin pour cet être, qui vivant plus dans l'avenir que dans le présent qui lui échappe, veut même au-delà du tombeau occuper encore l'attention des hommes nés & à naître. Une chartreuse située près de Villers-Cotteret fut le berceau de cette secte nouvelle : là fut élevé un temple au pur déisme ; de-là devoient partir des disciples, dont la mission eût été de déclarer la guerre à la Religion du Christ. Le plan de ce dogme nouveau étoit,

1°. De tourner en ridicule la vie & la mort de l'Homme-Dieu,

2°. D'éloigner des Sacremens de la Pénitence &

(a) Voyez la *Réalité du projet de Bourgfontaine*.

—— 1 Septembre 1791, p. 4. ——— 15 Septembre, p. 83. ——— 1 Octob., p. 170. ——— *Art. FILLEAU*, dans le *Dict. Hist.* ——— On en a imprimé à Vienne une traduction allemande avec d'excellentes notes. La traduction latine est aussi très-estimée. Il en est une flamande, mais je ne connois pas assez cette langue pour l'apprécier : on la trouve à Bruxelles, chez van Eck ; ainsi que l'*Histoire abrégée de la Religion*, par l'Homond, & d'autres bons ouvrages, également traduits en flamand.

de l'Eucharistie par la difficulté d'en approcher dignement.

3°. D'élever la grace à un tel point, que sans elle l'homme ne pût rien, & qu'elle seule opérât par elle-même.

4°. De publier que Jesus-Christ n'est pas mort pour tous les hommes.

5°. D'établir, qu'il est des commandemens impossibles, que la grace elle-même ne peut quelquefois faire observer; ——— dogme qui conduit au fatalisme.

6°. D'affoiblir la confiance, que tous les Catholiques avoient dans les ministres de la Religion au tribunal de la Confession, afin que les leçons orthodoxes de ces guides sacrés ne s'opposassent point à l'exécution des projets de la société.

7°. De restreindre l'autorité du Pape aux seules assemblées des conciles; afin de pouvoir appeler des décisions du St-Siege, sans croire pour cela davantage à celles des conciles.

Dans ces différens articles, on trouve le germe d'une secte née depuis, dans laquelle le rigorisme devint le système des hommes religieux, & servit bientôt aux succès du système philosophique, dont les auteurs plus ingénieux, plus adroits, mais aussi plus dangereux & non moins intolérans projetterent d'affervir bientôt l'Europe.

La secte dernière, qui servit de piédestal à la secte aujourd'hui regnante, avoit un sénat qui renfermoit dans son sein les véritables secrets de la société. On abandonnoit à ce vulgaire, né pour obéir & croire sur parole; tout ce qui étoit de rit apparent & de dogme analogue aux dogmes reçus. Mais dès-lors toutes ces sectes, entraînées par un même sentiment de haine contre la seule Religion à laquelle appartient le surnom d'*universelle*, semblèrent signer une double ligue; la première contre Rome & ses enfans, la seconde contre les rois & leurs droits héréditaires.

Ce qui n'avoit été dans les douzieme & treizieme siècles qu'une lutte d'opinions religieuses, devint dans les 15^e. & 16^e. siècles ainsi que dans les suivans, un moyen de couvrir des systèmes politiques & des trames factieuses; alors des courtisans mécontents du souverain, des intrigans subalternes, qui se croyoient faits pour être plus récompensés qu'ils ne l'étoient, bien que leur nullité n'eût déjà que trop coûté à l'état, entrèrent dans cette association, dont le but étoit d'abattre & le chef du monde Chrétien, & les chefs des peuples composant les deux mondes. Dès 1729, le chevalier Folard qui avoit faisi tous les fils de cette trame ourdie avec autant d'art que de mystère (a), annonça qu'il se préparoit en Europe une révolution, dont l'ensemble étoit presque imperceptible. Il appelloit tous les souverains à fixer leur attention sur cette conspiration d'autant plus redoutable, que bientôt son action devoit également frapper sur toutes les puissances légitimes. „



Galerie de Portraits modernes.

CES *Portraits* se trouvent à la fin d'un ouvrage que nous avons déjà fait ample-ment connoître *. Il en est de si ressemblans & si excellemment assortis à certains personnages très-peu rares dans les mœurs actuelles, qu'il faut les regarder comme des leçons en peinture. Et c'est peut-être une des meilleures manieres d'instruire, de rappeler l'attention de l'homme docile & modeste sur ses défauts, & de lui inspirer le desir de s'en corriger.

(a) Il avoit été lui-même un ardent partisan de la secte, & on l'a vu figurer dans les scènes du cimetière de St.-Médard; mais il revint de cette folie & mourut dans des sentimens très-catholiques.

* I & 15
Mai & 1
Juin, p. 3,
83, 181.

On comprend que les traits de ces portraits moraux, ne conviennent pas tous à un même individu, mais celui qui ne se flatte pas, trouve çà & là quelque endroit applicable, & ne manque pas de se dire : *mutato nomine, de te fabula narratur*. Ceux qui ne s'y reconnoîtront à aucun égard, & qu'on ne peut que complimenter sur cette difformité complète, prendront plaisir à voir si pittoresquement dessinés des individus qu'ils ont conversés plus d'une fois, & dont ils retrouveront dans cette Galerie la parfaite image. Je transcrirai quelques-uns de ces portraits qui feront apprécier les talens de ce nouveau Théophraste.

„ CLÉON, dites-vous, n'a point de caractère. Vous ne lui connoissez point de vices. Il veut ce que veulent les autres, & il est comme tout le monde. Cela signifie honnêtement que Cléon a un caractère pitoyable, qui se moule sur les autres, quels qu'ils soient; que Cléon n'a en effet aucune vertu, puisqu'il n'en a que comme tout le monde; que Cléon au contraire a tous les vices, puisqu'il a ceux de tout le monde. Ne seroit-il pas moins fâcheux que Cléon choisît, & qu'il eût un caractère décidé même pour quelque passion en particulier : qu'il fût par exemple avare ou dissipateur, fourbe ou colere, ambitieux ou libertin, joueur, orgueilleux, capricieux, ou livré aux excès de la table & du vin ? En effet, il est tout cela à la fois, dès qu'il est tout cela successivement, & tour-à-tour. C'est un homme qui n'a point de principes ni de bouf-

sole; qui d'un faut franchiroit la distance d'une chartreuse à une orgie. — Cléon avec Catilina auroit bouleversé la république : Cléon avec Néron eût plaisanté en voyant brûler Rome : Cléon feroit allé avec Vanini au bout du monde prêcher l'athéisme : Cléon se feroit fait vice-protecteur, & complice d'un régicide avec Cromwell. . . . Cléon, il est vrai, graces à son heureuse étoile, n'est pas de la classe des premiers scélérats de l'univers; mais au besoin il leur eût servi de second à tous. „

„ Douce, modeste, pieuse comme un ange, à vingt-cinq ans, DAPHNE fuyoit le monde, partageoit son tems entre la priere, le travail, la lecture, les bonnes œuvres, & paroissoit si accomplie, que toutes les meres vertueuses la propoioient pour modele à leurs filles. — Aujourd'hui c'est autre chose ! A 45 ans, Daphné est de toutes les assemblées, vole à tous les plaisirs, brille à tous les spectacles, aime le luxe, la parure, les équipages, les chiens, les singes, les perroquets, le jeu, la danse, la musique, la chasse & les voyages. Personne dans Paris n'a comme elle une collection curieuse d'almanachs, de vaudevilles, de grotesques, de marmoufets & de colifichets en tout genre. En un mot, toutes les petites manies à la mode sont de son goût. Elle a été l'une des plus constantes héroïnes du magnétisme : son assiduité aux célèbres représentations de Figaro, prouve à quel point elle estime le bon comique; & pour un ballon, jusqu'où n'iroit-elle pas ? — Daphné est un

prodige de contradiction. Mûre avant l'âge ;
suivant toute apparence elle mourra jeune. „

„ Si vous demandez à PANTÉROPHRASTE
quelle heure il est, vous apprendrez que ma-
dame Gilette sa mere avoit reçu du milord Cla-
wer une montre angloise, qu'on n'eût pas eue
pour quatre-vingts pistoles à Paris... Qu'un jour
sa chaise ayant versé dans la route d'Avignon,
de sorte que sa femme-de-chambre se rompit
les deux bras, heureusement la bonne dame,
qui trembloit pour sa montre, en fut quitte
pour faire remettre à Lyon un crystal à ce
magnifique chef-d'œuvre d'horlogerie... Que
cinq ou six ans avant cette petite aventure,
elle avoit eu l'esprit de l'oublier sur sa table
de toilette dans une auberge d'où elle partoît
de grand matin : qu'en conséquence il fallut
à un domestique nommé la Verduze, courir
vingt-cinq lieues à franc-érier pour l'aller
chercher : que par le plus grand bonheur du
monde, le sénéchal du lieu, qu'il avoit vu
procureur-fiscal du marquis de Banaros, cousin
de sa maîtresse, étant honnête-homme, fit des
menaces si sérieuses, qu'à la fin on trouva la
célèbre montre... Que madame Gilette se
connoissoit beaucoup en bijoux : qu'entre au-
tres bagatelles, elle avoit une tabatiere d'éme-
raude d'un goût extrêmement recherché au-
trefois, & une boîte à mouches d'un mérite
rare & singulier... Qu'elle n'auroit pas donné
sa garniture de diamans pour tous ceux de
l'empereur... Qu'un seigneur de ses parens,
portant même nom & armes, étoit encore

plus curieux que madame Gilette, puisque pour contenter sa fantaisie, il alla lui-même jusques dans le royaume de Golconde, & sur toute la côte de Coromandel, chercher des rubis & des perles tels qu'on n'en a jamais vus. . . . Voilà comme d'histoire en histoire vous apprendrez tout ce que vous ne voulez point savoir. — Quand vous serez donc forcé de vous arrêter avec Pantérophraсте, prenez pour règle de ne jamais l'interroger sur le nom, l'état ou les qualités de personne; car, avant qu'il vous ait fait connoître le tronc, les branches, & les greffes de plusieurs arbres généalogiques, tant anciens que nouveaux; avant que vous ayez effuyé le burlesque récit des tuteles, des partages, des contrats de mariage, des procès, & que vingt morts qu'il ressuscitera soient rentrés en terre; avant qu'il vous ait promené dans tous les châteaux de la famille, & que bien loin aux environs il ait mesuré les terres, estimé les hommes & les bêtes, vanté les droits seigneuriaux, éclairci les dates & les époques, multiplié les circonstances inutiles, & savamment observé tout, depuis la mode des points-d'Espagne jusqu'aux longs foulards jaunes & pointus de sa quadrifaëule; avant qu'il ait enfin achevé son roman confu d'aventures, tissu d'épisodes, chargé d'incidens, coupé de transitions, criblé d'anecdotes, je vous défie vous & tous ceux qui entendent ce conteur infatigable, de n'avoir pas perdu de vue l'objet effenciel, & tout oublié, hors l'ennui prodigieux, épouvantable dont il accable ses malheureuses sociétés. — Faute

d'auditeurs , Pantérophraſte lit quelquefois , mais de vieilles chroniques gauloiſes , à peine échappées aux vers , des mémoires du tems de Charlemagne , des *in-folio* de verbiage , des paquets de gazette. Il n'a ſeulement pas entendu parler de la Rochefoucauld , de Paſchal , de la Bruyere , de la Fontaine. Auſſi a-t-on très-bien défini cette homme-là , le Dictionnaire hiſtorique , chronologique , généalogique , topographique de ſa province , contenant ſur chaque article des diſſertations à perte de vue , des traités qui ne finiſſent point. J'avois tant d'humeur de tous ſes narrés impitoyables , que je marquois exactement ſur mes tablettes les mots qui pouvoient y donner occaſion , afin de ne les prononcer jamais en préſence de Pantérophraſte ; mais ſon génie a tellement contracté l'habitude d'une aſſommante prolixité , qu'on ne ſauroit nommer un chat , ſans l'exciter à chercher dans ſon magasin quelque piece rare , c'eſt-à-dire , une relation curieufe , laquelle en amene d'autres également amuſantes. Ainſi , du chat au rat , du rat au ſerin , du ſerin au perroquet , du perroquet au ſinge , du ſinge au chien , nous voilà à la chafſe , qu'on ne peut quitter que pour la guerre , où les exploits de ſon illuſtre maiſon devoient nous arrêter un tems infini , ſi la jolie jument , que feu ſon oncle avoit priſe aux Eſpagnols , échappant en Italie à mille hafards , ne nous eût , je ne fais comment , tirés d'un plus grand riſque encore d'entendre juſqu'au bout un bavard pareil. »

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

R U S S I E.

PÉTERSBOURG (*le 25 Mai*). Les liaisons, formées avec notre cour par le feu roi de Suède peu avant sa mort, sont restées dans toute leur force. En conséquence M. le général-major baron de Steding, désigné ambassadeur-extraordinaire de la cour de Stockholm près de l'impératrice, a eu, le 13 de ce mois, ses premières audiences en cette qualité. Jusqu'ici l'on ne fait point positivement si la partie de cette alliance, qui avoit rapport aux affaires générales de l'Europe, aura son exécution. Notre cour elle-même semble n'avoir pas encore pris de parti à cet égard : ses projets, relativement à la Pologne, ont produit un incident qui pourroit retarder les résolutions définitives à prendre dans cette crise intéressante. Du reste, notre cabinet est pressé de plusieurs côtés de s'unir au concert formé par l'Autriche, la Prusse & quelques autres puissances contre la révolution françoise; il en est qui prétendent qu'il y a donné son adhésion, & que quoique l'impératrice ait à soutenir déjà une guerre dont on ne peut prévoir l'étendue & la durée, elle n'a cependant pas renoncé à ses projets contre la France. Ce qui paroît certain,

c'est que notre cour est d'accord avec celle de Berlin pour rendre à la Pologne la constitution qu'elle lui avoit donnée en 1775.

T U R Q U I E.

CONSTANTINOPLE (*le 25 Mai*). L'on étoit attentif au fort qu'auroit le grand-visir, Jusuf-bacha, après son retour du commandement dans une guerre malheureuse. L'on fut étonné de l'accueil gracieux, que lui fit le sultan, lorsque le 2 du mois dernier, le premier ministre fit sa rentrée solennelle dans la capitale : sa hauteesse le reçut de la manière la plus honorable, étant allée à sa rencontre jusqu'à 4 lieues de Constantinople; & elle lui fit présent d'une magnifique pelise d'honneur. Mais il vient d'éprouver pour la seconde fois que la faveur des cours est passagère. Le grand-seigneur l'ayant mandé le 9 de ce mois au ferrail, il eut avec sa hauteesse un long entretien, durant lequel le Teftedar a mis le scellé dans son hôtel sur tous ses papiers, meubles & autres effets. Au sortir du ferrail, il a été lui-même arrêté, mis sur un navire préparé à cet effet & conduit dans un petit village en Asie. Cependant sa disgrâce n'a point été entière; le grand-seigneur en lui ôtant le visiriat, l'a nommé bacha & séraskier d'Anapa. Ses ennemis l'accusoient de s'être enrichi pendant la dernière guerre, mais on n'a rien trouvé chez lui qui indiquât cette richesse extraordinaire, & il a été constaté qu'il a sacrifié la plus belle partie de sa fortune dans cette guerre. Cette circonstance & l'amitié que le

grand-seigneur lui a toujours témoignée, lui ont sauvé la vie. Il est remplacé par Malech-Mehmet, gendre du sultan défunt, bacha actuel de l'isle de Candie : vieillard de 86 ans, & d'une santé très-foible.

L'ex-capitan-bacha a présenté ses comptes au divan ; il en résulte qu'il a employé une grande partie de ses biens à remonter la marine. Les preuves de ce fait ayant été suffisamment constatées, on l'a gratifié d'une somme de 500 mille piastrès.

On croit qu'Asiny effendi, désigné ambassadeur-extraordinaire près la cour de Pétersbourg, ne se rendra pas à sa destination & qu'il sera remplacé. M. de Gualtow, chargé des affaires de la cour de Russie, a représenté au divan que les négociations de cet ambassadeur près de la cour de Berlin, étoient de nature à ne pouvoir guere être agréables à l'impératrice, & que ce sujet n'étoit nullement propre à cimenter l'harmonie qui devoit regner entre les deux empires.

S U E D E.

STOCKHOLM (*le 1 Juin*). Le duc régent a fait à l'armée de nombreuses promotions. Le duc d'Ostrogóthie a été nommé feld-marschal du royaume.

Le feu roi étoit revêtu des trois premiers ordres de la Russie, du Danemarck, & de la Prusse. Le lieutenant-général baron de Klingporr a été nommé pour rapporter les décorations de celui de St.-André à Pétersbourg ; le lieutenant-général comte Wachtmeister celles

de l'Aigle-Noir à Berlin, & le baron de Ström-feld celles de l'Eléphant à Coppenhague.

Depuis l'exécution du malheureux Anckarström, le tribunal suprême avoit différé le jugement définitif des autres accusés impliqués dans l'attentat contre la vie du roi. La sentence de la cour leur a été prononcée le 24 du mois dernier. Mrs. Lilienhorn, Ribbing, Horn & Ehrenswärd ont été condamnés à mort; trois autres, Mrs. Pecklin, Engström, & Hartmansdorf à être renfermés. On croit que le régent fera surseoir à l'exécution du jugement jusqu'à la majorité du jeune roi, afin que ce prince, capable alors d'apprécier par lui-même toutes les circonstances, se décide de son propre mouvement sur les sollicitations qui sont faites en faveur des condamnés, pour obtenir ou leur grace ou une commutation de peine. Hors le major Pecklin, ils ont avoué d'eux-mêmes leur complicité. Quelques-uns d'entre eux ont avoué de n'avoir conspiré la mort de Gustave III, que par ressentiment d'injustices qu'ils ont dit avoir reçues de ce prince. Il paroît qu'ils avoient tous été enhardis dans leur projet par le mécontentement d'un grand nombre de Suédois, de voir que leur constitution avoit été changée, & que le gouvernement étoit devenu absolu, sur-tout depuis l'Acte de sûreté des 21 Février & 2 Avril 1789.

L'éloge funèbre du feu roi, composé par M. Schreuderhaim, secrétaire-d'état au département de l'intérieur, & prononcé à la cérémonie de l'enterrement, vient de paroître.

Cet ouvrage a un grand mérite de style. L'orateur dit dans un endroit, faisant allusion à la difficulté de juger un prince qui ne fait que de mourir : „ La réflexion , sur l'horison , des „ rayons du soleil nouvellement couché , est „ décevante „. Cette idée pourra bien être celle de beaucoup de personnes, qui peut-être ne donneront pas leur assentiment à toutes les louanges que le panégyriste distribue à son héros.

Notre cour favoit depuis quelque tems l'intention du gouvernement François d'envoyer ici comme son chargé d'affaires un particulier, nommé M. Verninac de St.-Maur. Cette nomination ne lui étoit nullement agréable. Le duc régent n'a point dissimulé ses sentimens sur ce successeur, qu'on a jugé à propos de choisir à M. de Goffen. M. Verninac n'a été annoncé & reçu par-tout que sur le pied d'un simple voyageur François : il ne sera point admis dans son caractère public ; & il a été envoyé ordre au chargé des affaires Suédoises en France, de quitter Paris, & d'aller joindre les ministres de Russie & de Prusse à Bruxelles. Cependant, selon toutes les apparences, notre cour se décidera pour la neutralité, relativement aux affaires de France. On en juge par la cessation des préparatifs de guerre tant sur mer que sur terre.

P O L O G N E.

VARSOVIE (*le 6 Juin*). Les troupes Russes, ayant passé le Niester sous les ordres du général Kochowski, sont entrées en Pologne

auprès de Mohilow en Podolie, & en différens autres endroits. Comme les frontieres de la Pologne, du côté de la Russie, sont d'une étendue de 200 milles d'Allemagne au moins, sans aucune forteresse, on n'a pu les garnir de troupes sur tous les points, ni arrêter l'ennemi, avant d'avoir entamé le territoire de la république. Une lettre du lieutenant-colonel Grochowski, porte que les Cosaques ennemis ont été repoussés par nos troupes près de Czerniejourec & poursuivis jusqu'à Serbow, où se trouvoit un détachement Russe ayant 12 canons : ce qui engagea les nôtres à se retirer & à abandonner à 1000 Cosaques Russes accourus au secours des leurs, les munitions qu'ils avoient prises sur l'ennemi.

La Déclaration que M. de Bulhakow (a), ministre de Russie remit le 18 du mois de Mai *, fut lue le 21 en pleine diete. Immédiatement après, le roi prit la parole & prononça un Discours dont voici la traduction,

* Dern.
Journ. p.
377.

Messieurs,

„ Vous voyez que dans cet écrit l'on cherche à anéantir votre ouvrage du 3 Mai avec tous les travaux qui l'ont précédé. Vous voyez quelle peine l'on se donne, pour déprimer la présente diete, même pour l'annuller. Vous voyez clairement, que nos ennemis sont appuyés par ceux d'entre nos concitoyens, qui n'ont pas craint de former une conjuration contre la volonté déclarée & le bonheur

(a) Jusqu'ici tous les périodistes (celui de Leyde excepté) ont écrit *Bulgakow* : aujourd'hui c'est *Bulhakow*. Il est singulier que le nom d'un homme qui figure depuis si long-tems dans la carrière diplomatique, éprouve de telles vicissitudes.

de leur patrie. Vous voyez enfin , comment l'on cherche à effrayer la nation entiere par des menaces , si elle veut maintenir son ouvrage & rester fidelle à son serment. Et tout ce procédé de la Russie envers nous qu'est-ce autre chose qu'une démarche publiquement hostile ? Vous voyez donc que nous sommes dans la nécessité la plus urgente d'employer tous nos moyens pour la défense & le salut de la patrie. Ces moyens sont de deux sortes. A la premiere appartient tout ce que le courage & l'intrépidité nous ordonnent de faire : & à cet égard non-seulement j'accéderai de très-bon cœur à toutes les résolutions des Etats ; mais je déclare par le présent discours , que je suis résolu à payer de ma propre personne , & à me rendre par-tout où ma présence pourra être utile , soit pour ranimer votre courage dans des situations difficiles , soit pour diriger vos forces & affronter le premier les dangers. Les moyens de la seconde espee nous pouvons les trouver , ou du moins nous devons les chercher dans les négociations. La premiere démarche que nous avons à faire à cet égard , c'est de recourir à notre allié , le sérénissime roi de Prusse. Tout ce que vous avez fait d'important depuis l'ouverture de la présente diete , vous l'avez fait (tout le monde le fait) à l'instigation & d'après les conseils de S. M. Prussienne. C'est ainsi que nous nous sommes affranchis des liens de l'acte de garantie ; que nous avons envoyé un ministre à Constantinople ; que nous avons obligé les Russes à emmener ailleurs leurs magasins , & à retirer leurs troupes du territoire de la république. Pour remplir les vœux de ce voisin magnanime , nous avons donné de l'efficacité à notre forme de gouvernement , pour conclure ensuite , pareillement d'après le vœu de ce même voisin , une alliance , par laquelle S. M. Prussienne s'est engagée à tenter , en premier lieu , les voies de la médiation , & , au cas que celle-ci n'eût pas d'effet , à nous envoyer des secours plus efficaces ,

pour maintenir notre indépendance & protéger nos frontières. L'accomplissement de ces deux derniers points devient pour nous un besoin pressant, après la Déclaration, dont l'on vient de faire lecture, & dans laquelle on nous impute à crime toutes les réformes que nous avons faites jusqu'à présent, & que nous n'avons effectuées qu'avec le secours de S. M. Prussienne. „

„ Il me paroît également utile à notre but de nous adresser en même tems à S. M. le roi de Hongrie, à un voisin, qui doit juger qu'il est de son propre intérêt que la Pologne ne soit inquiétée ni conquise, ni subjuguée par une puissance de laquelle ses états n'ont été séparés jusqu'ici que par une portion considérable du territoire de la république. Il est aussi très-naturel de nous adresser au férénilissime électeur de Saxe, auquel nous avons donné tant de preuves de notre bienveillance, que certainement la reconnoissance seule le portera à chercher les moyens pour nous préserver du danger qui nous menace. S'il nous reste encore quelque autre mesure ou démarche quelconque à faire, pour entrer en négociations, & employer plutôt la plume que l'épée, nous ne devons en négliger aucune. Il n'est pas croyable que Catherine II, cette princesse éclairée & magnanime, si on lui fait de tous côtés des représentations pour détourner de nous le malheur incalculable de la guerre, les rejettera absolument, sur-tout lorsqu'on lui fera voir (juste ciel! dois-je l'avouer?) que les rapports que lui ont faits nos propres concitoyens, ne sont pas conformes à la vérité; que les violences mentionnées dans la Déclaration du 18 Mai 1792, comme commises par une suite de l'acte du 3 Mai 1791, n'ont pas eu lieu, & que notre constitution civile ne porte pas le moindre préjudice ni à la liberté ni à la forme de gouvernement républicain. — Mais combien n'est-il pas douloureux pour nous de voir que nos propres concitoyens soient capables de calom-

nier les motifs les plus louables, d'après lesquels nous avons agi ! Pendant tout le cours de ma vie & de mon regne , j'ai fait voir combien je suis éloigné de toute rigueur : d'autant plus déchirant est-il pour moi de devoir tracer ici le malheur au-dessus de toute description que ces hommes veulent attirer sur leurs concitoyens , sur leur patrie , notre commune mere , en représentant , comme contraires au vœu de la nation , des actes solemnellement & unanimement approuvés & ratifiés par toutes les diétines , & en provoquant sans cesse par leurs sollicitations , uniquement pour satisfaire leur vœu personnel , l'intervention d'armes étrangères contre la nation. La Déclaration prouve que quelques-uns de nos concitoyens en ont déjà agi ainsi : l'on doit donc aussi s'attendre qu'ils chercheront à augmenter dans l'intérieur du pays les complices de leurs projets désastreux ; c'est ce que nous devons empêcher , c'est ce que nous devons leur rendre impossible , à quelque prix que ce soit. „

„ La dignité de la nation & le respect que nous lui devons , nous prescrivent le devoir d'employer tous les moyens possibles pour notre défense : mais ce but (& c'est sur cet objet que je desire de fixer principalement l'attention des membres de cette assemblée), ce but nous l'atteindrons d'autant plus sûrement , que nous serons plus soigneux d'éviter , soit dans nos discours ou dans nos écrits , toutes expressions qui porteroient l'empreinte de la passion , & qui présenteroient ainsi , non pas l'image glorieuse de la vérité , mais celle de la colere ou de l'emportement : & , puisque la situation critique où nous nous trouvons , nous met dans la nécessité de rassembler toutes nos forces , le plus promptement possible , & de les employer courageusement à notre défense (mesure de précaution , sans laquelle toutes négociations seroient infructueuses), vous , illustres Etats , sans doute vous n'oublierez point de considérer que jamais perte de tems ne sauroit être plus

préjudiciable que précisément dans le moment actuel. Je souhaite donc, & je l'espère en même tems, que vous-mêmes vous vous ferez une loi de reprendre au plutôt la considération des objets, dont la décision ne souffre ni retard ni délai. „

On voit par ce Discours que le roi fonde son conseil de recourir aux bons offices de la cour de Berlin sur ce que toutes les réformes, qui sont les griefs de la Russie, n'ont été effectuées qu'avec le secours du roi de Prusse. L'on apprend cependant que M. le marquis de Luchefini, envoyé de S. M. Prussienne, dans une note qu'il a remise au comte Malachowski, maréchal de la diète, a fait sentir combien sa cour desiroit que la Pologne, en rétablissant tout sur l'ancien pied, fit cesser les motifs fondés de plainte, que pouvoit avoir la Russie, d'autant plus que l'impératrice étoit déterminée à faire valoir sa garantie; qu'elle exigeoit en conséquence le rétablissement de l'ancienne constitution; & que la république se verroit dans le plus grand danger par la prépondérance d'une voisine aussi puissante. Cette considération, quelque sérieuse qu'elle soit, paroît n'avoir pas fait mollir le ministère Polonois. Dans la session du 23, le commandement général des troupes a été conféré au roi, & pour subvenir aux fraix de la guerre, on est convenu de porter pendant sa durée les impositions publiques au double. Il a été décidé en même tems que tous Polonois quelconques qui sont en pays ennemi, & qui ne reviendroient pas dans trois semaines pour se justifier de leur séjour chez l'étranger, se-

ront condamnés à perdre la vie, l'honneur & leurs biens.

La diète s'est prorogée le 30, en laissant au roi & au conseil établi la direction, tant des négociations avec les cours étrangères, que des mesures qu'exigeront les démarches hostiles de la Russie. La veille, il avoit été fait lecture d'une déclaration, projetée, en réponse à celle qui a été remise ici de la part du cabinet de Pétersbourg. Cette piece annonce avec le desir de la paix avec nos voisins, la résolution la plus décidée à maintenir la constitution du 3 Mai. L'on y manifeste l'espoir que l'impératrice reconnoitra que les nouvelles loix, bien loin de renverser la liberté, n'ont pour but que de l'affermir davantage, & de procurer le plus grand développement à son bien-être possible; qu'au lieu de mériter une agression hostile, la Pologne a des titres à l'approbation & à l'amitié de cette souveraine, & l'on y présente les principes de la nouvelle constitution, & les moyens par lesquels elle a été établie &c. On doute fort que cette réponse satisfasse l'impératrice & lui fasse abandonner la résolution qu'elle paroît avoir définitivement prise. Cette déclaration a été remise le 1 de ce mois, à M. de Bulhakow; celui-ci, malgré l'entrée hostile des troupes de sa souveraine en Pologne, n'ayant pas encore quitté Varsovie.

P O R T U G A L.

LISBONNE (*le 1 Juin*). L'état de la santé de la reine est toujours à peu-près le même. Les

progrès de sa guérison ne sont pas aussi sensibles qu'on le souhaiteroit.

On fait que le roi don Jean V avoit fait bâtir, au bourg de Maffra, distant de sept lieues de cette capitale, un vaste & magnifique couvent pour des Religieux de S. François, de la réforme de S. Pierre d'Alcantara, qui en furent mis en possession en l'année 1717. Après une possession de 55 ans, le roi don Joseph I substitua à ces Religieux une congrégation de chanoines réguliers de S. Augustin (a). La reine ayant déterminé que ce même couvent fût, conformément à sa première destination, habité par lesdits Religieux de la réforme de S. Pierre d'Alcantara, ou Récollets, les chanoines réguliers leur ont cédé la place le 12 du mois dernier, & se sont retirés dans différentes maisons de leur ordre. Les Religieux sont rentrés dans leur ancienne retraite avec toutes les marques du plus grand contentement. Cette reprise de possession a été célébrée d'une manière solennelle, en présence du prince & de la princesse du Brésil, qui ont assisté à la grand-Messe & au *Te Deum* qui ont été chantés à cette occasion. Le peuple a pris le plus vif intérêt à cet événement.

(a) Les bons Peres de S. François étoient un peu trop catholiques, au goût de Carvalho, & sur-tout un peu trop attachés au siege de S. Pierre, centre de l'unité. *Inde mali labes*. De tels motifs dans les opérations ministérielles ou royales n'échappent pas au peuple, qui fait les apprécier, & se plaît toujours à les voir confondus.

La petite escadre portugaise qui va tous les ans, dans ce tems-ci, relever les bâtimens qui sont en croisière au détroit de Gibraltar, est prête de mettre à la voile pour sa destination ; elle partira vraisemblablement dans le courant de la semaine prochaine. On croit que quelques-uns des bâtimens de ces deux escadres réunis pousseront leur croisière jusques sur les côtes de l'Italie.

E S P A G N E.

MADRID (*le 10 Juin*). La reine a, le jour de la Pentecôte, revêtu de l'ordre qu'elle a récemment institué les dames qu'elle y avoit admises.

On renforce depuis quelque tems nos garnisons dans les ports de mer sur la Méditerranée ; il se trouve quatre régimens à Cadix, y compris celui de Grenade, qui y est arrivé depuis peu. M. de Béon, chargé d'une commission des princes François à Coblenz, doit retourner dans peu auprès de ses commettans, avec M. de Listenay, gendre du duc de la Vauguyon. On assure que sa mission a eu fort peu de succès.

Ceux qui ont cru que les craintes conçues pour la Religion & la tranquillité de l'état, à l'occasion de l'élévation de M. d'Aranda au ministère, étoient vaines & légèrement conçues *, se détromperont en lisant la lettre qu'il vient de recevoir de M. de Condorcet, conçue en des termes puisés dans les halles, & imités d'après les transports des énergumènes, des frénétiques & des foux.

„ C'est au moment où les amis de la constitution me-

* 1 Juin
1792, p.
199.

naçoient l'Espagne de leur courage & de leurs armes ; c'est au moment où le flambeau de la guerre s'allumoit sur les frontieres des deux empires , que sa majesté catholique , vous élevant au ministère , nous a présenté l'olivier de la paix.

La philosophie va regner sur l'Europe : ses ministres deviennent ceux des rois ; & la liberté françoise , après avoir trouvé en vous son admirateur pendant vos disgrâces , va reconnoître un de ses défenseurs contre la superstition & le despotisme : le destructeur des Jésuites sera l'ennemi de tous les genres de tyrannie. Le voilà armé de la massue d'Hercule dans le pays le plus infecté des préjugés les plus honteux. Il me semble voir Hercule lui-même nettoyant l'étable d'Augias , en vous voyant écraser cette vile canaille qui , sous le nom de prêtres & de nobles , est l'ulcère des états.

J'envie votre place & je l'envierois davantage si je n'étois , dans ma patrie , occupé au même ouvrage ; si , comme représentant de la première des nations , je n'étois occupé à l'élever à la hauteur qui lui est due , & à faire plier le sceptre des rois devant les organes de la loi.

Vous êtes maintenant l'exécuteur testamentaire des philosophes avec lesquels vous avez vécu , & l'ombre de d'Alembert plane sur les lieux que vous habitez.

Premier ministre dans une cour où l'abandon à un ministre est une habitude , & où il devient maintenant un devoir , vous allez apprendre à l'Europe , que le plus grand service que l'on pourra rendre aux rois ; c'est de briser le sceptre du despotisme & de les laisser armés d'une sage constitution qui , les rendant les premiers serviteurs du peuple , les remettra à la place qu'ils doivent occuper pour leur bonheur & pour le nôtre.

Paris , le 13 Mai 1792 „ (a).

(a) En même tems que les Jacobins se flattent déjà de la conquête de l'Espagne , & rappellent l'idée des Jésuites pour décorer de leur cadavre le triomphe de leur destructeur , ils semblent en craindre sérieusement la résurrection , & croire

I T A L I E.

ROME (*le 10 Juin*). Le pape ayant discontinué l'usage du quinquina, contre l'avis de ses médecins, a eu derechef quelques petits accès de fièvre tierce, qui ne lui ont pas permis d'assister aux solennités de la Pentecôte; mais depuis que S. S. a repris ce remède, elle jouit d'une bonne santé.

Le roi de Naples a donné ordre de travailler avec la plus grande activité à rétablir & augmenter tous les moyens de défense du côté de la mer. La marine entière sera équipée, & l'on construit déjà de nouvelles barques canonnières. Celles qui sont faites, passent à mesure dans le port de Gaëta pour s'exercer. On y répare également les batteries qui défendent la ville & le golfe, & l'on en place à Castellamare. Enfin, l'on y a repris les travaux pour la refonte de vieilles pièces de canon, & les apprêts sont faits pour couler, durant cette année, l'artillerie de campagne nécessaire à l'armée de terre.

On apprend de Livourne que le gouvernement de Toscane a fait de nouveau publier la neutralité du port de Livourne, dans ces circonstances guerrières.

que l'Espagne ne fera pas la dernière à la provoquer; car voici ce qu'on lit mot pour mot dans le n. 75 de la *Gazette de France*, rédigée par M. de Champfort, un des plus zélés démocrates. „ On publie qu'il est sérieusement question de rétablir un ordre religieux, célèbre à plusieurs titres, & à la suppression duquel la cour de Rome & ses adhérens attribuent aujourd'hui les progrès que la philosophie & l'esprit de liberté ont faits depuis 20 ans. Cette cour se flatte d'être appuyée dans ce projet, même par les cours qui ont paru les plus acharnées à la destruction de cet ordre. »

A N G L E T E R R E.

LONDRES (*le 18 Juin*). L'anniversaire de la naissance du roi qui est entré dans la 55e. année de son âge, a été célébré, le 4 de ce mois, en cette capitale avec beaucoup d'appareil.

Le ministère ayant rempli tous les objets de la présente session du parlement, le roi s'est rendu le 15 à la chambre-haute, où en présence des communes S. M. a fait la clôture des séances par le Discours, dont voici la traduction.

Milords & Messieurs,

„ Je ne saurois faire la clôture de la présente session du parlement ; sans vous faire mes remerciemens particuliers de l'attention & de la diligence, avec lesquelles vous vous êtes appliqués à l'expédition des affaires publiques, particulièrement aux objets importans que j'avois recommandés à votre considération. „

Messieurs de la chambre des communes,

„ *La promptitude, avec laquelle vous avez accordé les subsides nécessaires, & la nouvelle preuve, que vous avez donnée de votre affection constante pour ma personne & ma famille, en me mettant à même de pourvoir à l'établissement de mon fils, le duc d'York, exigent les plus vifs témoignages de ma reconnaissance. J'ai remarqué aussi avec la plus vive satisfaction, les mesures que vous avez adoptées pour la diminution des charges publiques, pendant qu'en même tems vous avez fait des dispositions additionnelles pour la réduction de la présente dette nationale, & établi un système permanent, pour prévenir dans la suite l'accumulation dangereuse de cette dette.* „

Milords & Messieurs,

„ J'ai vu avec beaucoup de regret le commencement

ment des hostilités en différentes parties de l'Europe. Dans la présente situation des affaires, mon principal soin sera de maintenir l'harmonie & la bonne intelligence, qui subsistent entre moi & les diverses puissances belligérantes, ainsi que de conserver sans interruption à mon peuple les bénédictions de la paix : & les assurances, que je reçois de toutes parts, de dispositions amicales envers ce pays-ci, me donnent l'agréable espoir de réussir dans ces efforts. „

„ Les expressions récentes de votre attachement uniforme & zélé au gouvernement établi & à la constitution ne me laissent aucun lieu de douter, que dans vos différens comtés vous ne soyez actifs & vigilans à maintenir les mêmes sentimens dans l'esprit de mon fidele peuple ; & j'ai le bonheur de recevoir des preuves continues & additionnelles du juste sentiment qu'il a des avantages nombreux & augmentant sans cesse, dont il jouit présentement sous la protection & la faveur distinguée de la Providence. „

Après ce discours le chancelier lord Thurlow prorogea, au nom du roi, les deux chambres jusqu'au 30 Août prochain. S. M. se rendit ensuite à la chambre du conseil-privé, où le lord chancelier mit aux pieds du roi les sceaux de son office, après les avoir tenus pendant 15 ans. Cette résignation parut affecter beaucoup le roi, qui mit aussitôt les sceaux en commission.

Les démocrates ont voulu essayer leur influence sur l'esprit public en proposant une réforme dans la constitution du royaume. Ils mettoient dans les changemens l'espoir de pêcher dans l'eau trouble, & d'établir leurs fortunes délabrées sur les ruines de la patrie ; mais leur

ruse & leur témérité sont confondues. Le peuple donne des preuves publiques de son zèle à défendre la constitution, & déconcerte les sinistres projets des prétendus réformateurs. Les habitans d'Excester ont fait brûler, le jour de l'anniversaire du roi, les ouvrages de Payne, du docteur Priestley & un discours de M. Kenrick. A Manchester le peuple a été sur le point d'assommer un homme qu'on lui avoit indiqué, comme étant Payne. Quoique la faction continue d'agiter certains esprits, & que de tems en tems il y ait encore du tumulte, le bon esprit qui anime la masse des citoyens est le meilleur garant qu'elle ne réussira pas dans ses plans destructifs de l'ordre & de la tranquillité générale. D'un autre côté, le club prétendu réformateur, dit *Club des amis du peuple*, est à la veille de sa dissolution. Cinq de ses membres, le lord Jean Ruffel, Mrs. Courtenay, Baker, North & Curwen viennent de le quitter.

Lord Howe est nommé vice-amiral d'Angleterre à la place de lord Rodney. Il est le seul vivant des officiers du pavillon qui ont eu part à la journée du 12 Avril 1782. Les négocians des Indes occidentales ont formé le projet d'élever un monument au lord Rodney, à Westminster, si le parlement ne lui décerne pas cet honneur.

Une lettre de Boston parle de combats meurtriers entre les Indiens & les Américains, & annonce que les Etats-Unis sont fort inquiétés par les hostilités de ces Sauvages.

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 16 Juin*). Le roi & la reine, accompagnés du grand-duc de Toscane & de

l'archiduc Joseph, partirent le 31 du mois dernier pour Bude, où le couronnement du roi s'est fait le 6 de ce mois, & celui de la reine le 10. L. M. seront de retour de Bude le 25. Le jeune roi se porte assez bien, & mieux que l'on eût osé espérer il y a quelques mois. Cependant sa fanté est toujours délicate, & il n'est pas possible que les événemens n'influencent pas sur l'état physique d'un prince qui dans l'espace de 26 mois a eu à pleurer un oncle, une épouse, un enfant, un pere & une mere. „ Quel songe que celui de la vie (ajoute la „ lettre dont nous tirons cet article)! Peut- „ être est-ce pour l'égayer que l'on veut des „ révolutions & des guerres „. — Lors de la célébration des obseques pour l'impératrice dans la chapelle royale du château de Milan, on lisoit cette inscription :

COACERVATIS HEU LUCTIBUS
DOMUS AUSTRIACÆ,
AD ALTERAS INTRA TRIMESTRE SPATIUM
REGALES EXEQUIAS,
ATRATI, MOERENTES, ADESTE CIVES :
M. ALOYSIÆ AUGUSTÆ,
FILIÆ, SORORI, CONJUGI, MATRI
PRINCIPUM MAXIMORUM,
CUJUS TANTA NOBILITAS
SOLA PIETATE SUPERATA EST,
DOMINÆ OPTIMÆ, SANCTISSIMÆ *,
ADPRECATURI
QUÆSITAM MERITIS
FELICITATEM COELESTIUM.

* On con-
noît le sens de
ce mot en
bonne & an-
cienne lati-
nité.

Le comte de Roussimowski, qui avoit pré-
senté, le 27 du mois dernier, ses lettres de
créance au roi, en qualité d'ambassadeur-ex-

traordinaire de Russie, a commencé sa carrière diplomatique près de notre cour, en lui remettant la ratification de l'impératrice pour le renouvellement du traité d'alliance entre les deux puissances. Le 28, le prince Czartoryski arriva ici en toute diligence de Varsovie, chargé de la défense des intérêts de sa patrie. Ces intérêts font d'engager notre souverain à fixer son attention sur le danger qu'il y auroit de laisser la Pologne à la merci d'une puissance, dont l'influence dominante dans la république a causé ci-devant tant d'ombre, non-seulement à la cour de Berlin qui s'est plus d'une fois assez publiquement & ministériellement déclarée à ce sujet, mais aussi à celle de Vienne. Le desir des Polonois seroit que cette dernière employât une médiation efficace pour détourner l'invasion hostile des troupes Russes dans le territoire de la république; mais il est peu probable que ce desir soit satisfait, la conjoncture actuelle étant trop délicate & les intérêts se croisant trop sensiblement pour que notre cour puisse se compromettre envers la Russie. Ce qui est du reste certain, c'est que plusieurs régimens de nos troupes sont en marche pour aller former un cordon sur nos frontieres qui touchent à la Pologne.

Notre gouvernement ayant été instruit par une dépêche du comte de Metternich, que le chargé d'affaires de S. M. A. auprès de la cour de France avoit obtenu ses passe-ports, & qu'il avoit quitté Paris le 23 du mois dernier, fit donner aussi-tôt les ordres pour l'ex-

pédition des passe-ports de M. de Noailles, avec lesquels celui-ci a quitté Vienne pour se rendre à Paris, accompagné seulement de son fils aîné & de quelques domestiques.

On continue à faire passer de l'artillerie de l'Autriche dans le Milanais; il sera établi à Mantoue un magasin de réserve. Quelques bataillons d'infanterie Hongroise & deux compagnies du troisième régiment d'artillerie ont reçu l'ordre de se mettre en marche vers Trieste & Fiume. Les troupes destinées pour le Brisgaw avancent; mais comme l'armée des Pays-Bas a besoin de renfort, on doit en détacher une partie pour les faire passer en hâte dans les provinces Belges.

BERLIN (*le 19 Juin*). Le roi s'est rendu le 7 de ce mois, de Charlottenbourg à Potsdam. Le prince Ferdinand de Prusse est parti pour Sonnebourg, & le prince Henri pour Dresde. — Le 3, le régiment d'Eben, hussards, ayant à sa tête le prince Louis de Prusse, s'est mis en marche pour Coblenz. Il est passé ici successivement divers autres régimens pour se rendre à la même destination; ils ont été suivis du lazaret, du roulage ainsi que de la boulangerie. On assure toujours que le roi se rendra à Coblenz.

Le général de Mollendorff se dispose à partir pour les confins de la Pologne. Tout ce qu'on fait jusqu'à présent, c'est qu'il est question de former sur nos frontières, un cordon dont ce général aura le commandement.

Le grand-maréchal de Lithuanie, le comte Ignace-Potocki, est arrivé à la cour, où il a

eu une audience du roi. Les comtes de Wachtmeister & de Rudenschild, le premier, lieutenant-général, & l'autre, capitaine des gardes, au service de Suede, viennent également d'arriver ici de Stockholm. M. de Custine, chargé des affaires de France, est parti de cette résidence pour retourner à Paris.

COBLENTZ (*le 18 Juin*). Les François émigrés refluent depuis quelque tems en plus grand nombre dans l'électorat de Treves. Soit que le ministère électoral ait cru devoir user de condescendance à leur égard, soit qu'ils aient acquis dans l'électorat un degré de force qui les rend par le fait indépendans de l'autorité, les ordres de l'électeur ne paroissent pas être exécutés; Treves renferme encore 1200 émigrés, & ils sont cantonnés suivant cette proportion dans toute l'étendue des bailliages de Witlich & Pfalz. La plus grande partie est cantonnée sur les bords de la Moselle, aux environs de Treves & de Coblenz. Il y en a un grand nombre dans le bas archévêché, & le seul village de Vallendas contient plus de 600 gendarmes.

On annonce que 56,000 Prussiens doivent se trouver ici sur la fin de ce mois. On ajoute que le roi de Prusse & le duc de Brunswick y seront aussi dans les premiers jours du mois prochain.

FRANCFORT (*le 20 Juin*). Les ambassadeurs pour l'élection d'un chef de l'Empire, étant arrivés, la première conférence s'est tenue le 15, & la première diète solennelle a eu lieu hier. On croit que le couronnement aura lieu le 9 du mois prochain.

Nous apprenons que le comte de Soden, ministre du roi de Prusse près du cercle de Franconie, a remis à l'assemblée de ce cercle de la part de son souverain, une déclaration, pour la déterminer à concourir sérieusement à la guerre contre la France.

Les cours de Madrid, de Londres & de La Haye ont reçu les lettres de créance des ambassadeurs François. Il regne une correspondance très-active entre les deux dernières ; mais difficilement on pourroit ajouter foi au bruit que l'on cherche à accréditer, qu'elles tendent à déterminer les puissances à former un congrès qui forceroit la France d'accepter des loix nouvelles, destructives de son antique constitution.

LIEGE (*le 26 Juin*). Hier & aujourd'hui, jours fixés pour les obseques de S. A. notre évêque-prince, ces tristes cérémonies ont été célébrées dans l'église cathédrale, avec toute la pompe qu'on a pu y mettre. Pendant la Messe, il a été prononcé un sermon sur la mort, conformément aux intentions du feu prince, manifestées dans son testament qu'il fit peu après son élection en 1784, où il déclare en termes exprès sa volonté, qu'on s'abstienne de tout éloge, & que le prédicateur prenne pour sujet de son discours *la certitude de la mort & l'incertitude du moment* (a).

(a) Parmi les *Oraisons funebres*, une des plus raisonnables, des plus chrétiennes & des plus vraies que j'aie vu dans ces derniers tems, est celle du

On assure que depuis plusieurs jours, la pluralité de nos tréfonciers, occupés du choix d'un nouvel évêque-prince, s'est décidée en faveur du comte de Méan, évêque d'Hyppos & suffragant de Liege.

F R A N C E.

PARIS (*le 22 Juin*). Les Monarchiens (qu'il ne faut pas confondre avec les Royalistes) sont parvenus à faire changer le ministère. C'est dans la séance du 13 que M. Servan annonça que le roi lui avoit retiré le porte-feuille de la guerre. Cette nouvelle jeta l'assemblée dans l'étonnement, & excita quelques mouvemens d'indignation. M. Guadet ne tarda pas à faire un pompeux éloge de l'ex-ministre, & l'assemblée à décréter qu'il emportoit les regrets de la nation. Ce décret étoit à peine rendu, qu'une lettre du roi lui-même, adressée au président apprit le renvoi non-seulement de M. Servan, mais encore de Mrs. Roland & Claviere, la nomination de M. Dumourier au ministère de la guerre, de M. Mourgues à celui de l'intérieur & de M. de Naillac à celui des affaires étrangères. S. M. y annonçoit qu'elle n'avoit pas encore remplacé le ministre des

maréchal de Belle-Île par le P. de Neuville. C'est réellement un sermon sur la mort, dont le tableau y est tracé en grand, par des traits vifs & profonds; c'est un commentaire éloquent & sublime de ces paroles qui en font le texte : *Melius est ire ad domum luctûs quàm ad domum convivii : in illâ enim finis cunctorum admonetur hominum, & vivens cogitat quid futurum sit.* Eccle. 7. — Réflexions sur ce sujet, 1 Fév. 1791, p. 202.

contributions publiques, & finissoit par dire qu'elle vouloit la constitution ; mais qu'elle vouloit aussi l'ordre dans toutes les parties de l'administration. De nombreux murmures & des huées avoient interrompu plusieurs fois la lecture de la lettre du roi ; elles recommencent avec plus de force après que la lecture en eut été achevée. Des lettres de Mrs. Claviere & Roland vinrent aussi annoncer leur disgrâce. Celui-ci y en avoit joint une qu'il avoit adressée le 13 au roi. On pourra juger de son contenu par l'extrait suivant.

„ Sire, l'état où se trouve la France ne peut subsister long-tems. Il faut qu'il se termine par un coup d'éclat, dont les suites doivent vous intéresser autant qu'elles intéressent l'empire..... Je dois vous dire la vérité. La France a fait une constitution, la majorité la veut, & la défendra de tout son pouvoir. Cependant la minorité, soutenue par des espérances, a réuni tous ses efforts pour l'empêcher d'avancer. De-là des complots ; de-là, les tentatives de semer la division parmi les citoyens..... V. M. jouissoit de grandes prérogatives qu'elle croyoit appartenir à la royauté. Elle n'a pas pu voir sans amertume, & sans en être affectée, qu'elles ont été anéanties. Cette idée a enhardi les ennemis de la chose publique. V. M. a été constamment dans l'alternative, ou de céder à d'anciennes habitudes, ou de suivre des sentimens philosophiques, ou de céder à la nécessité des circonstances..

C'est d'après cela que les mal-intentionnés ont attendu & cherché à amener une occasion favorable pour l'exécution de leurs projets. Une grande crise menace la France ; elle ne peut être évitée que par l'établissement de la confiance du peuple dans les intentions de V. M. ; mais cette confiance doit être établie, non par des protestations, mais par des faits.

Il est évident que la constitution peut marcher,

Et qu'elle ira du moment que V. M. soutiendra le corps législatif de toute son autorité Et de tout son pouvoir. Par exemple, deux décrets importans ont été rendus, le retard apporté dans leur sanction excite le mécontentement; Et dans un moment de fermentation, le mécontentement peut amener à tout. La révolution est faite dans les esprits, Et elle s'achèvera au prix du sang, & sera cimentée par lui, si la sagesse ne prévient pas des manœuvres qu'il est tems de prévenir.... Lorsqu'on auroit semé l'alarme Et le trouble dans Paris Et autour de Paris, la France entière se soulèveroit à la fois : elle se déchireroit elle-même dans les horreurs d'une guerre civile que produiroit dans la nation ce caractère sombre qui est le germe des vertus populaires.... Le salut de V. M. Et celui de l'état sont inséparables. Ainsi la disposition des esprits, les raisons de politique, l'intérêt de V. M. rendent indispensable le besoin de vous unir au corps législatif.... Sire, si le peuple peut croire que vous avez résolu de faire marcher cette constitution à laquelle il attache son bonheur, il vous couvrira de bénédiction.... Le décret rendu contre les prêtres intéresse la sûreté générale, son exécution est urgente; Et si V. M. n'y donne promptement sa sanction, les départemens se porteront à des extrémités qui seront affligeantes Et plus funestes pour les prêtres que les dispositions du décret. La fermentation que votre garde avoit occasionnée, a été augmentée par les témoignages de satisfaction qu'on lui a fait donner par V. M.; démarche qui a été vraiment impolitique. La sûreté des frontières Et de la capitale a sollicité un décret qui étoit dans le vœu des bons esprits. Pourquoi V. M. ne l'a-t-elle pas sanctionné? Déjà les tentatives de l'état-major de la garde parisienne contre cette mesure ont fait soupçonner qu'elle agissoit par une impulsion supérieure. Encore quelques délais, Et le peuple croira voir dans son roi l'ami Et le complice des conspirateurs. — Juste ciel ! avez vous donc frappé d'aveuglement tous les princes de la terre, pour les environner de conseils qui

les mènent à leur perte ! Je sais que les conseils de la sagesse arrivent rarement aux pieds du trône ; mais je sais que c'est parce qu'ils ne sont pas entendus que les révolutions sont nécessaires. Mais , sire , je vous dois la vérité , comme citoyen , comme ministre honoré de votre confiance , ou comme chargé de fonctions qui la supposent. Je ne connois rien qui puisse m'empêcher de remplir un devoir que la conscience me commande. La vie n'est rien pour un homme qui estime ses devoirs au-dessus de tout.... »

(Signé) Roland.

Après de grands murmures l'assemblée décréta que les deux ex-ministres emportoient , ainsi que M. Servan , les regrets de la nation. M. Dumourier lorsqu'il vint annoncer dans cette même séance la nouvelle nomination , fut hué ; & sur ce qu'il dit qu'il n'avoit point trouvé le département de la guerre dans une situation fort favorable , l'assemblée décréta qu'il seroit tenu de produire les pièces justificatives de cette assertion , & qu'il seroit nommé 12 commissaires pour les examiner. Le nouveau ministre lut ensuite une dépêche de M. la Fayette , expédiée du camp retranché de Maubeuge , en date du 11 de ce mois , dont voici l'extrait.

„ Il s'est engagé une escarmouche de troupes légères entre mon camp & Mons. L'ennemi ayant attaqué l'avant-garde , M. Gouvion a fait replier celle-ci , en se servant avec avantage de l'artillerie ; mais un ouragan a empêché d'entendre les signaux. L'affaire est devenue presque générale , & les ennemis se sont retirés dans leur ancien camp. Nous n'avons perdu que vingt-cinq hommes. Les Autrichiens en ont laissé bien davantage.

Je n'aurois qu'à me féliciter de cette journée, si la fatalité n'eût enlevé à l'armée un de ses meilleurs officiers & à moi un ami de quinze ans. Un coup de canon a terminé une vie aussi glorieuse qu'utile. Les soldats versent des larmes sur la perte de M. Gouvion. La garde nationale parisienne ne fera pas moins sensible à cette perte. Je ne vous parlerai pas de mon affliction, mes amis me plaindront. Nous avons encore à regretter la perte qu'a faite l'armée de deux lieutenans-colonels du département de la Côte-d'Or. „

Les ministres que le roi avoit substitués à ceux qu'il avoit renvoyés, n'ont pas long-tems conservé leurs postes ; les Monarchiens ne croyant pas en pouvoir disposer assez sûrement. Dès le 16, M. Dumourier donna à S. M. la démission du ministère de la guerre, M. Duranthon, ministre de la justice en fit de même, & le soir du même jour, M. Mourgues remit aussi le ministère de l'intérieur. Une lettre du roi annonça le 19 à l'assemblée cet événement, & le choix qu'il venoit de faire de M. de Chambonas pour le ministère des affaires étrangères, de M. de la Jarre pour celui de la guerre, & de M. Terrier de Monciel pour celui de l'intérieur. Sur ces entre-faites, des dépêches de M. la Fayette, datées du 16, attirèrent de la part de l'assemblée à qui elles étoient adressées, une attention sérieuse. Le général se félicitoit du déplacement d'un ministère, qu'il dit avoir fait faire à l'armée du centre une marche forcée, sans vivres, sans munitions, & invitoit l'assemblée à ne se laisser pas influencer par la secte jacobite ; comme si celle des Monarchiens n'étoit pas plus

dangereuse encore (a). Il conseilloit de plus le corps législatif de substituer le regne des loix à celui des clubs, de laisser intact le pouvoir royal & de marcher sur la ligne constitutionnelle. Des membres avoient l'air pétrifié; d'autres demanderent l'impression de la lettre & l'envoi aux 83 départemens. M. Vergniaux s'y opposa vivement. Cependant l'impression fut décrétée au milieu des murmures d'un côté de l'assemblée & des applaudissemens de l'autre. L'envoi aux 83 départemens alloit être également ordonné, lorsque M. Guadet demanda la parole, pendant qu'un autre disoit que la lettre du général étoit le résultat d'un complot contre la liberté. M. Guadet ne peut croire que la lettre soit de M. la Fayette. Il prie l'assemblée de prendre cette affaire en très-grande considération, de venger le général de celui qui a osé prendre son nom, ou de réprimer un ambitieux par un grand exemple. Une vive explosion d'une partie de l'assemblée marque son indignation & se croise avec les applaudissemens de l'autre & des tribunes. M. le président rappelle à l'ordre l'assemblée; on lui observe qu'il ne peut exercer ce droit que sur des individus, & M. Lacroix veut le voir rappeler lui-même à l'ordre par l'assemblée. Après une demi-heure d'agitation & de tumulte, la lettre fut renvoyée au comité militaire & à celui des Douze.

(a) Vue sur cette secte hypocrite & perfide, tout autrement dangereuse & méprisable que celle des Jacobins, 15 Janv. 1792, p. 148. — 1 Fév. p. 226. — 1 Avril, p. 534.

Pour bien saisir le ressort & le but des scènes que présente le moment actuel, il faut remonter à la source. Nous suivrons l'homme le mieux instruit & le plus impartial qui en rend

* Journ.
général,
par l'abbé
de Fontenay, n.
176.

le compte suivant. „ Les Monarchiens-Monarchistes-Feuillans n'ont pas tenu compte des injures que recevoit, à cause d'eux, la famille royale. Toujours occupés de la chimère d'une contre-révolution, indépendante des princes; toujours ardens à se maintenir dans les postes que leur avoit procurés leur hypocrisie, & d'où leur infidélité à tous les partis auroit dû vingt fois les faire chasser honteusement, ils n'ont cessé de méditer de nouveaux moyens de modifier la constitution à leur plus grand avantage, quelque dure que pût en être l'épreuve pour le roi. La circonstance présente leur a paru des plus favorables. Ils ont profité du licenciement de la garde constitutionnelle du roi : ils ont représenté que les Jacobins qui avoient provoqué cet acte, étoient les ennemis de la constitution : ils ont demandé & obtenu l'expulsion d'un ministère choisi parmi ces prétendus ennemis : enfin ils en sont venus jusqu'à demander la destruction de toutes les Jacobineries du royaume. Ils ont fait appuyer leur demande par le département de Paris. Celui-ci, pour arriver à cette fin, semble avoir concerté ses mesures avec nos trois généraux. Depuis plus de quinze jours on avoit connoissance de la lettre dictatoriale écrite par M. de la Fayette, près duquel M. Roëderer s'est rendu précipitam-

„ mient pour , assure-t-on , faire donner à cette
„ lettre une tournure plus adaptée au mo-
„ ment. M. de la Morliere de son côté , dicté
„ par le Feuillant Victor Broglio , a écrit pres-
„ que vertement contre tout le ministère Ja-
„ cobin ; & jusqu'à Luckner , qui disoit n'a-
„ voir que des moutons , s'est plaint , dans
„ une lettre arrivée en même tems que les
„ précédentes , de l'indiscipline de plusieurs
„ régimens. „

„ Avec cet appareil formidable d'attaque
„ les Monarchiens se sont crus maîtres de la
„ victoire. Ils ont de nouveau calomnié les
„ princes ; ils ont cherché à accaparer le clergé
„ non-affermé , par des preuves apparentes
„ de zele ; ils ont même égaré quelques roya-
„ listes que la honte d'avoir mal débuté re-
„ tient ici. Oh alors ! ils n'ont plus eu de ré-
„ ferve. Ils ont annoncé le jour & l'heure de
„ la destruction des Jacobins , & le nouveau
„ plan constitutionnel qui s'ensuivroit. „

„ Cependant les Jacobins , instruits des tra-
„ mes ourdies par ces ambitieux hypocrites ,
„ ont juré de les envelopper dans leurs pro-
„ pres filets , & d'étouffer ces cruels serpens
„ qu'ils ont réchauffés cent fois & nourris dans
„ leur sein. De-là , guerre ouverte du départe-
„ tement contre les Jacobins. Les chefs de la
„ municipalité sont pour ceux-ci. La portion du
„ peuple qui ne voit dans les Jacobins que des
„ amis de la constitution telle qu'il la desire ,
„ a été facile à échauffer en leur faveur & à
„ décider à quelque explosion contre leurs
„ ennemis. En effet les Jacobins indignés de

„ l'insolence avec laquelle on venoit les har-
 „ guer jusques dans le siege de leur empire ,
 „ voulant apprendre à l'univers que toute puis-
 „ sance, toute coalition dans l'intérieur plie-
 „ roient sous la leur , ont exécuté le grand
 „ rassemblement de leurs légions de *jans-*
 „ *culottes*. „

Le 19 , au soir , annonça des symptômes effrayans. Les groupes des Thuilleries étoient nombreux & fort agités. Le département s'étant réuni, resta assemblé toute la nuit du 19 au 20. Il avoit rendu un arrêté par lequel il étoit défendu de s'armer sans y être autorisé par la loi. Cet arrêté, envoyé à l'assemblée dans la séance du 19 au soir, n'y fut lu qu'après de très-longes débats ; & malgré les réclamations de plusieurs membres, on passa à l'ordre du jour. Cependant le département reçut pendant la nuit plusieurs avis alarmans. Des brigands couroient dans les rues avec fureur. A 5 heures du matin, les faux-bourgs commencent à s'ébranler. Celui de St.-Antoine se rassemble sur la place de la Bastille. Des flots de gens armés & non-armés y affluent de toutes parts, bientôt la place est couverte & les rues sont remplies de cette immense multitude. A onze heures le faux-bourg St.-Marceau arrive & la réunion s'opere. Le cortège composé de femmes, d'enfans, d'hommes armés de piques, de bâtons ferrés & d'autres instrumens ; d'hommes les uns à demi-nus, d'autres couverts de haillons, d'autres déguisés en charbonniers, le visage tout noir, portant de longues fourches de fer ou
 des

des pieux. Ce cortège marcha vers le midi , recruta dans sa route & grossit considérablement. Le ministre de l'intérieur communiqua ses craintes au département , & requit des troupes pour défendre le château des Thuilleries. On prit des mesures pour en imposer à la multitude. Le conseil municipal étoit réuni. Il avoit rendu un arrêté qui défendoit tout rassemblement d'hommes armés. Cet arrêté fut cassé le 20 , & on en proclama un second ainsi motivé :

„ La municipalité , instruite que les citoyens qui vouloient marcher en armes , étoient membres de la garde nationale ; qu'ils ne vouloient exciter aucune émeute ; qu'ils étoient ennemis de toute espèce d'excès ; les met , pour légaliser tous leurs mouvemens , sous la surveillance de leurs chefs avoués , les commandans des bataillons. „

Fort de cette *légalisation* , le cortège arrive à une heure aux portes de l'assemblée. Les pétitionnaires paroissent tout-à-coup à la barre. Un côté de l'assemblée se leve avec indignation. Un désordre affreux regne dans la salle ; le président se couvre ; la terreur ramene le silence ; les pétitionnaires se retirent. M. le président met aux voix s'ils seront admis. Tous les Jacobins se levent en faveur du décret. Les pétitionnaires sont bientôt à la barre , & l'orateur de la députation déclame , avec un air farouche , le discours suivant.

„ *Le peuple françois vient aujourd'hui vous exprimer ses craintes & ses maux , & vous demander un remède à ses maux. Ce jour nous rappelle celui où nos représentans proclamèrent l'égalité. Au nom de la*
Tome II. B b

nation, nous osons vous assurer que le peuple est à la hauteur des circonstances, & est prêt à se servir de grands moyens. L'art. 2 de la déclaration des droits consacra la résistance à l'oppression. Réduits à la cruelle nécessité de tremper les mains dans le sang des conspirateurs, le sang coulera, ou l'arbre de la liberté, que nous allons planter, fleurira. Nous ne sommes d'aucun parti; nous ne voulons en adopter d'autre que celui qui sera d'accord avec la constitution.... Imaginera-t-on que les hommes du 14 Juillet sont endormis? Ils n'ont rien perdu de leur énergie. Il est tems de dévoiler les conspirateurs. Vous avez des hommes embrasés de patriotisme; qu'ils parlent, & ce peuple est-là pour agir. Les grands conspirateurs, leur place n'est point ici: qu'ils aillent à Coblenz; là, ils distilleront tout leur venin.... Réunissez-vous, agissez, le peuple perd ses préjugés; il est prêt à exterminer les tyrans. Les tyrans! vous les connoissez; ne mollissez pas devant eux.... Le pouvoir exécutif n'est pas d'accord avec vous.... La nation dépend d'un roi!... La tête du peuple vaut bien celle d'un despote couronné.... Nous nous plaignons de l'inaction de nos armées. Si cette inaction vient du pouvoir exécutif, il faut l'anéantir ce pouvoir. Le sang des patriotes ne doit pas couler pour assouvir la perfide ambition du château des Thuilleries.... Hériteriez-vous?... Si les hommes du 14 Juillet avoient ainsi temporisé, siégeriez-vous dans cet aréopage? Un seul homme ne doit plus influencer vingt-cinq millions d'hommes; s'il s'écarte de son devoir, il n'est plus rien pour le peuple français.... Nous nous plaignons enfin de la hante-cour; la liste civile auroit-elle encore ici quelqu'influence?... Nous espérons que le dernier cri que nous vous adressons retentira dans le monde entier. Le peuple attend-là dans le silence une réponse digne de la souveraineté. Nous jurons de ne point quitter nos armes jusqu'à ce que la constitution soit exécutée. Cette pétition n'est pas seulement du fauxbourg Saint-Antoine, elle est encore de toutes les sections, de tous les environs de la capitale, du

royaume entier, s'est écrit un député. Les pétitionnaires demandent à avoir l'honneur de défilér devant vous. »

Le discours fut interrompu & couronné par les applaudissemens des tribunes & des Jacobins. Un décret permet de défilér. Le cortège traverse la salle, au bruit des tambours. La tête de cette troupe armée entre dans les Thuilleries & les traverse, tandis que le reste défile dans la salle de l'assemblée. La marche se dirigea vers la place du Carroussel; les brigands avoient braqué 8 pieces de canon; on alloit tenter de forcer le passage, lorsqu'on fait courir le bruit que le roi avoit donné ordre d'ouvrir les portes. On n'oppose plus de résistance; la foule se jette dans le château, & pénètre dans tous les appartemens. Les premiers qui entrent dans la salle où étoit le roi, le font monter sur une chaise, & l'obligent à se montrer à la fenêtre, avec le bonnet rouge sur la tête, & criant *vive la nation!* Voyant que le nombre augmentoit peu-à-peu, le roi fait fermer la porte. On la brise à coups de hâche. Alors cette populace effrénée, enivrée de sa victoire, se précipite avec plus de fureur & d'impétuosité; les piques paroissent à toutes les fenêtres, en-haut, en-bas, & jusques sur les combles; un canon fut braqué sur la poitrine du roi (a). L'assem-

(a) Un roi de France, deuxième successeur de Louis XIV, dans son palais, dans son appartement, élevé sur une chaise dans l'attitude d'un homme mis au carcan, affublé d'un bonnet rouge, symbole de la haine qu'on lui porte & de la guerre qu'on lui fait

blée, en levant à quatre heures la séance du matin, & en quittant la salle, laissa le château des Thuilleries à la merci de la populace. La séance recommença, à 6 heures. M. le président nomma vingt-quatre membres pour se rendre auprès du roi, & inviter le peuple au respect dû aux autorités constituées. Une autre députation fut envoyée quelque tems après; le retour de celle-ci diminua les alarmes. L'orateur annonça que » le peuple défilait » dans les appartemens, que le prince royal » étoit placé sur une table dans l'appartement » du roi; qu'il avoit une cocarde nationale à » son chapeau, & sembloit prendre plaisir à la » porter. Le roi étoit placé dans une embrasure de fenêtre; il avoit l'air tranquille; » il a pris la main d'un des grenadiers qui » l'entouroient, & la mettant sur son cœur. » *Voyez, a-t-il dit, s'il palpite, & si j'ai la moindre crainte* ». M. Pethion se rendit alors au château, & d'un mot fit disparaître toutes les piques; il fut porté en triomphe par quatre grenadiers nationaux. Quant à l'assemblée, elle entendit la lecture d'une

& du mépris qu'on lui voue, criant dans la tourbe de la plus vile canaille & par son ordre : *Vive la nation*. . . . Quel spectacle ! Et quand on réfléchit que c'est en France que la haine de Dieu, de son culte & de ses ministres a pris naissance & s'est consommée par la connivence, l'insouciance & les fausses démarches de l'autorité souveraine, peut-on ne pas connaître celui qui fait & défait les rois à volonté, & qui porte pour épigraphe sur ses vêtemens & sur son baudrier : **ROI DES ROIS ET SEIGNEUR DES SEIGNEURS ?**

lettre du maréchal Luckner, qui annonçoit que la ville de Courtray avoit été prise le 18 sur les Autrichiens. Elle avoit appris, la veille, que les François s'étoient emparés de Menin & d'Ypres.

Cette journée d'horreur pour la famille royale se termina sans aucun accident dans la ville. L'univers n'apprendra pas sans étonnement que les spectacles furent tous fréquentés, à peu-près comme à l'ordinaire. La seule rue St.-Honoré fut un peu illuminée au soir ; & à onze heures il n'y avoit pas la moindre trace de mouvemens dans Paris. A l'académie françoise on raisonnoit froidement sur ces affreux événemens. *Est-il possible*, disoit paisiblement M. de la H., *qu'on se permette de pareilles horreurs contre les loix, à la barbe de la constitution !* — *Elle est trop jeune*, lui a répliqué M. l'abbé de L., *pour avoir de la barbe*. Voilà l'inconséquence & barbare légèreté du François d'aujourd'hui.

Le combat des Jacobins & des Monarchiens n'en finira pas là. Les deux partis s'agitent en ce moment & se préparent à de nouveaux assauts. Il est fâcheux que les Monarchiens mettent toujours le roi en avant, & qu'ils aient la lâcheté de l'exposer ainsi aux coups de leurs ennemis. Mais les vertus de sa majesté la feront apprécier de tout son peuple qui saura distinguer le bon monarque, de la plus perverse des factions avec laquelle la religion & les principes connus du roi n'ont & ne peuvent avoir rien de commun. En attendant S. M. persiste dans le refus de sanctionner les deux décrets,

l'un relatif au rassemblement de 20 mille hommes près de Paris, l'autre à l'exportation des prêtres. Il est très-probable que le roi ne les sanctionnera qu'à toute extrémité, sur-tout le décret barbare contre les ministres restés fideles à Dieu & à leur conscience.

Un autre décret que le roi n'a pas sanctionné encore, est celui qui abroge tout costume ecclésiastique, décret moins cruel que celui de la transportation, mais plus révoltant encore & plus formellement impie. Un écrivain, aussi judicieux qu'éloquent, en parle en ces termes. « Jamais, non jamais, chez
 « les peuples les plus barbares & les plus
 « impies, il n'avoit été dit : Tout ce qui, dans
 « les rues, dans les places publiques, & dans
 « le secret même des foyers domestiques, peut
 « rappeler aux citoyens & l'aspect & l'idée
 « d'un homme consacré par état à la Divi-
 « nité, tout vêtement propre aux lévites ou
 « au sacerdoce, tout costume religieux est
 « prohibé; toute livrée de la Divinité est aux
 « yeux de la loi, la livrée de l'ennemi; tout
 « citoyen qui ose la porter, cette livrée de
 « son Dieu, est traître à la patrie. Certes, on
 « dit qu'il n'est rien de nouveau sur la terre;
 « eh bien ! j'en atteste les fastes de l'univers
 « depuis la création du monde jusqu'à nous;
 « j'en atteste les peuples les plus barbares,
 « les tyrans les plus impies, les ennemis les
 « plus atroces de la Divinité; je défie qu'on
 « me montre dans l'histoire des crimes, de
 « la scélératesse, de la haine des hommes con-
 « tre Dieu, une loi de proscription pareille à
 « ce décret que sollicite & que fait rendre un

„ prêtre, un évêque de la constitution dans
 „ le jour le plus saint de cette Religion * que
 „ l'atroce apostat fait encore semblant de pro-
 „ fesser. — Elle manquoit au code de
 „ Julien, au code & du Néron de Rome, &
 „ du Néron de Londres, au code de Luther,
 „ au code de Crammer, au code de Maho-
 „ met, cette motion de Judas-Torné. On a
 „ vu des tyrans persécuter les prêtres du Christ;
 „ & ces prêtres sans doute étoient réduits à
 „ déposer la livrée sainte pour se rendre plus
 „ utiles aux fideles; mais nul tyran encore
 „ n'avoit prononcé des arrêts de proscription
 „ sur cette livrée même. Des régions dans
 „ l'ombre ou de l'idolâtrie ou de l'hérésie,
 „ se traversent sans doute sans rencontrer ce
 „ costume pieux qui annonce le prêtre ca-
 „ tholique; mais Henri VIII, Luther, Wicleff
 „ ne s'aviserent pas de proscrire le costume
 „ des ministres de leur propre secte; mais nul
 „ sultan n'a défendu au dervich de porter
 „ celui de Mahomet; mais la robe du bonze
 „ n'a pas été prohibée par les tyrans de l'Inde.
 „ Nulle part, sur toute la surface du globe,
 „ vous ne traverserez une ville, un canton
 „ où le ministre de son culte, de sa religion,
 „ ou de sa secte n'ose pas se montrer avec la
 „ livrée de son Dieu. C'est réellement ici le *fa-*
 „ *cinus ante hæc tempora inauditum.* (a)

(a) Dans le cas cependant, que ce décret soit
 sanctionné, & qu'on en presse l'exécution, quel parti
 faudra-t-il prendre? Le même écrivain résout très-
 sagement cette question. „ Il faudra faire en France
 ce que nos missionnaires font dans les régions hé-

Ce ne sont pas seulement les ecclésiastiques & les nobles qui réclament hautement contre l'abolition du culte catholique ; les municipalités & les départemens renferment aussi des hommes généreux que rien ne peut faire servir à l'iniquité. Parmi les pièces qui vérifient cette consolation, on distingue le *Discours* de M. Phelippe, maire du bourg de Boucey, au général des habitans, prononcé le dimanche 10 Avril 1792.

„ Messieurs, vingt-cinq années consécutives em-

rétiqnes ou idolâtres ; il faudra obéir. Cette loi n'est point une de celles auxquelles on ne peut se soumettre qu'en professant l'erreur & le mensonge. Il faudra obéir à la loi, mais malheur à celui qui en profiteroit pour se revêtir à la fois & des livrées du siecle & de ses vices. L'obligation des mœurs sacerdotales nous reste toute entière ; j'ose dire qu'elle en devient plus étroite & plus sévère. Que le recueillement, la modestie, la décence suppléent à ce costume ; & ce que notre habit ne dira plus, que tout le dise plus haut que jamais dans nos discours, dans tout notre maintien, & dans nos habitudes. Que les mondains, en nous dépoillant de ces livrées, apprennent que le nom de Jesus-Christ, ses exemples, ses loix sont encore dans notre cœur ; que nous sommes ses prêtres. Que l'impie en frémit, ou qu'il se convertisse en voyant notre amour redoubler pour ce divin modele ; qu'il devienne évident que toutes nos vertus n'étoient pas dans l'habit sacerdotal. Quel que soit le costume, laïc ou religieux, il est plus d'une manière de se montrer ou apôtre ou lévite. Nous devons cette nouvelle gloire à notre Dieu ; nous nous la devons à nous-mêmes ; nous la devons au monde. Il faut que le spectacle de ses persécutions ajoute de notre part à celui de l'édification. „

ployées à vous pouver mon attachement & le desir sincere que j'avois de contribuer à votre bonheur, m'avoient assuré des droits imprescriptibles à votre affection & à votre reconnoissance : pénétrés de ces sentimens, vous m'avez honoré de votre confiance pour exercer parmi vous les fonctions de maire.

J'avois consenti malgré ma foible santé, & quarante ans d'un travail opiniâtre consacré à servir ma patrie dans les différentes places que j'ai toujours remplies avec autant de zele que de patriotisme, j'avois, dis-je, malgré tant d'obstacles, consenti à porter ce nouveau fardeau, à suivre tout le cours de cette pénible administration, pour vous donner de nouvelles assurances de mon entier dévouement.

Mais le dirai-je, messieurs, sans laisser échapper quelque parcelle de mes regrets & de ma juste douleur, cet espoir si cher à mon cœur, cet espoir qui me consoloit dans mes peines, qui m'encourageoit dans mes travaux, & me dédommageoit de mes pertes ; cet espoir si flatteur & si doux a été cruellement trompé, & je me vois forcé par le cri impérieux de ma conscience, par ce juge integre qui ordonne en maître absolu & ne souffre aucune composition, de vous remettre cette place, qui m'étoit le gage précieux de votre amour, pour ne pas concourir, même implicitement, à l'exécution des loix qui sapent les bases fondamentales de notre Religion sainte.

Vous savez, messieurs, que toute autorité vient de Dieu, & que nous devons à chacune d'elles une obéissance absolue, sauf le droit qu'a tout citoyen libre de juger respectueusement la loi humaine, & de réclamer contre celle qui lui paroît opposée aux intérêts de sa nation. Vous n'ignorez pas non plus que Dieu a institué lui-même deux puissances sur la terre, absolument distinctes, & séparées entre elles, l'une purement civile pour le gouvernement des états, l'autre purement spirituelle pour le gouvernement des âmes.

A la premiere de ces puissances appartient l'administration du royaume, la distribution de la justice, le commandement de l'armée & la dispensation de tous les avantages politiques & sociaux.

A la seconde appartient le droit exclusif & sublime de conduire les hommes dans les voies du salut éternel, & les conséquences invincibles qui en découlent, telles que l'obligation d'envoyer aux fideles des pasteurs vertueux, pour leur annoncer la parole du Seigneur, pour leur administrer les sacrements & les rendre participans des graces qu'il a plu à la bonté infinie de Dieu d'y attacher.

Ainsi, messieurs, comme citoyens françois, nous devons obéir à la loi & au roi, & comme catholiques Romains à Jesus-Christ, & à sa sainte Eglise.

Mais de même qu'il n'est pas permis à l'autorité spirituelle de se mêler du gouvernement des empires, de même aussi l'autorité séculiere ne peut empiéter sur les droits inaliénables de l'autorité spirituelle.

Cependant, quoiqu'indépendantes l'une de l'autre, ces deux puissances peuvent se concerter, se réunir & se prêter une mutuelle assistance pour concourir au bonheur des hommes, & c'est de cet accord heureux du sacerdoce & de l'empire, que naît la félicité des peuples & la stabilité des états.

Si la puissance civile, pénétrée de ces vérités éternelles, n'eût qu'exprimé son vœu pour l'exécution des saints canons, le clergé se fût empressé de réformer les abus que le tems avoit pu introduire dans sa discipline, & chacun de nous se fût hâté de souscrire à de si sages invitations.

Mais les loix qui concernent la constitution du clergé, civile de nom, & spirituelle de fait, loin de nous rappeler à la primitive Eglise, usurpent les droits de la puissance ecclésiastique, & attaquent les dogmes de notre foi dans plusieurs points fondamentaux.

Cette loi méconnoît l'autorité du souverain Pontife : elle rend illusoire sa primatie d'honneur &

de juridiction , elle change les limites des évêchés & des paroisses , donne la mission aux prélats & aux pasteurs , soumet les évêques à leur presbytere , enleve à l'Eglise son droit antique de choisir & d'envoyer ses ministres , abolit les ordres religieux , ces remparts de la Religion , tarit en eux cette source toujours féconde des louanges dues à l'Etre-Suprême & des connoissances humaines ; en un mot , elle attaque & renverse dans ces heureux climats cet édifice immortel qui , depuis tant de siècles , fait leur prospérité , & contre lequel les puissances de l'enfer ne prévaudront jamais.

Ainsi , messieurs , non-seulement je ne puis concourir à l'exécution de ces loix éversives de la croyance de nos peres , mais encore je ne puis reconnoître pour pasteur légitime celui qui sera entré par une voie nouvelle dans la bergerie ; ce sera un intrus , un larron , & je ne verrai plus en lui cette chaîne heureuse qui remonte sans interruption jusqu'au Sauveur du monde.

En vain , dans l'excès de notre affliction , voudrions-nous essayer de nous faire illusion & nous persuader que la Religion n'est point en péril ; le corps entier de l'Eglise gallicane a parlé ; le corps entier des évêques de France , ces successeurs immédiats des apôtres , qui sont nos peres & nos docteurs dans la foi , ont rejeté cette loi comme contraire à la loi du Seigneur ; or , nous leur devons une obéissance absolue & sans partage , car , vous le savez , il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.

Ici , messieurs , mon cœur , brisé par la douleur la plus profonde , se déchire ; je ne puis comprimer davantage les inquiétudes mortelles qui le dévorent. Eh quoi ! cette Eglise gallicane , ce plus beau fleuron de l'Eglise universelle , seroit rayée de l'univers catholique ; ses princes auroient établi le gouvernement des francs dans les Gaules , & ces mêmes francs , ces mêmes catholiques , oubliant les bienfaits qu'ils en ont reçus dans tous les siècles , sourds à leur voix , les rejetteroient de leur sein !

l'Eglise de Rome, qui vient de faire entendre ses oracles, seroit méconnue : elle ne seroit plus la pierre fondamentale sur laquelle reposeroit l'Eglise gallicane, elle ne pourroit plus la confirmer dans la vraie doctrine, & paître, conformément à l'ordre exprès de Jésus-Christ, cette belle portion de son troupeau.

Quoi ! messieurs, nous serions réduits à cette extrémité ? Ah ! plutôt mourir cent fois, que de consentir à ce bouleversement total de notre Religion ! Quoi ! le flambeau de la foi, ce présent le plus sublime que le Créateur ait fait à sa créature, seroit éteint dans nos mains par nous-mêmes ? Oui, plutôt mourir cent fois, que de concourir à cet excès de dégradation. Recevez donc ma démission ; un plus long délai seroit criminel ; j'appartiens au Roi des cieux, avant d'être soumis aux rois de la terre ; ainsi donc, je vous en conjure, ne voyez dans ma démission que la preuve la plus sincère & la plus vraie de mon entier dévouement à vos plus grands & à vos plus chers intérêts, puisqu'ils sont éternels.

Puissiez-vous, animés par mon exemple, ne point adhérer aux conseils perfides des ennemis de la Religion, dont le poison fera d'autant plus dangereux, qu'ils le cachent sous des dehors imposans & trompeurs ; puissiez-vous ne jamais cesser d'être unis à l'Eglise & à son chef suprême, à notre auguste prélat & à nos vertueux pasteurs, qui sont d'autant plus dignes de nos respects & de notre vénération, qu'ils n'ont point cédé à l'orage, & que fermes dans leur foi, ils ont été fideles à leurs premiers sermens. „

P A Y S - B A S .

BRUXELLES (*e 24 Juin*). Nos troupes s'étant mises en marche le 10 pour attaquer l'avant-garde de M. la Fayette, portée en avant de Maubeuge, commencèrent le lendemain à trois heures du matin, [au village de Villers-sur-Nicole, l'attaque dans laquelle M. de Gourvion,

maréchal-de-camp, fut tué, & l'ennemi obligé de se retirer. Nos bulletins annoncent que la perte des François dans cette affaire va à près de 300 tués, tandis que M. la Fayette, dans le rapport qu'il en fait à l'assemblée nationale, ne le porte qu'à 25. Le 17, un corps de troupes détaché de l'armée François est entré dans la Flandre, & a pris Menin & Ypres. Le 19, les François sont entrés à Courtray, où l'armée du général Luckner a établi son quartier général. On est impatient d'apprendre quelles seront les suites de ces événemens.

AMSTERDAM (*le 24 Juin*). On a été longtemps dans l'incertitude & dans les craintes même les plus vives, sur le sort des établissemens hollandois dans l'île de Ceilan. Les alarmes sont dissipées depuis que nous avons appris que nos troupes, formant environ 4 ou 5 mille hommes, ont tenu en échec pendant six mois, trois armées Chingulaïses considérables, que la saison des pluies avoit forcées de rentrer dans leurs montagnes; & que les secours arrivés du cap de Bonne-Espérance & de Batavia à cette époque, donnoient l'espoir d'un renouvellement des traités de paix avec le roi de Candie.

Aucun nonce du Pape n'a jamais été reçu dans ces provinces avec plus de distinction & de confiance que Mgr. Brancadoro, qui vient d'y visiter les églises de la communion catholique apostolique & Romaine. Il a administré publiquement le sacrement de Confirmation tant à La Haye qu'ici, & exercé son ministère avec toute la liberté qu'il a pu desirer. On est enfin généralement persuadé, sur-tout en Angleterre

Réf. sur la loyale conduite des protestans envers les Catholiques, 1 Fév., p. 184.

& dans nos Provinces-Unies, que les citoyens catholiques sont les plus fideles, les plus loyaux, les plus tranquilles, les plus éloignés des nouveautés contraires à la paix & à la prospérité des états. Par une espèce de retour, ils doivent reconnoître que leur Religion n'est aujourd'hui nulle part plus en sûreté, plus à l'abri de toute réforme ou persécution, que chez les protestans, sur-tout dans les républiques; comme dans le monde catholique, ce sont aussi les républiques qui aujourd'hui donnent le moins d'atteinte à cette antique Religion. (a)

Le nombre des confirmés monte dans cette

(a) Rien de plus sensé ni de plus vrai. La Suisse, Genes, Venise, les Etats-Unis d'Amérique, Lucques, Raguse &c, en font une preuve de fait. La raison de cette consolante observation est que dans les états monarchiques un seul homme, un favori, une courtisane, un conseiller corrompu & athée, peut bouleverser tout l'ensemble de la Religion & de l'état; & que dans les républiques, il faudroit pour cela corrompre tout le sénat & toute la nation. Quand Montesquieu a cru que les monarchies étoient plus favorables à la Religion catholique que les républiques, il a parlé d'autres tems & n'a pas eu le pressentiment de ceux qui ont suivi son *Esprit des Loix*. Les rois étoient alors si éloignés de tout projet anti-chrétien, leur conseil étoit si bien composé; le peuple avoit trop d'énergie religieuse pour souffrir l'abolition de son culte; le christianisme encore respecté, écartoit toute idée de despotisme & de gouvernement arbitraire, & sur-tout toute envie de toucher à cette chaîne d'or qui lie la terre avec le ciel. Hélas! *Damnosa quid non imminuit dies!*

ville à environ 40000. On ne sauroit exprimer la consolation & la joie des catholiques en voyant l'envoyé du Pontife dont leurs pasteurs tiennent leur juridiction, & dans cet envoyé le supérieur de toutes les missions de Hollande, dont le premier soin est d'entretenir avec la pureté & l'unité de la foi, l'union avec le premier siege. Le corps des pasteurs a partagé ces sentimens du peuple fidele. Si quelques-uns, en petit nombre sans doute, ne les ont pas au même degré de vivacité & de force, si des vues particulieres ou des sentimens de rivalité (a) ont distrait leur attention, ils ne peuvent qu'avoir éprouvé quelque reproche intérieur à la vue de l'exemple & de la démonstration générale.

(a) On dit que quelques-uns semblent voir à regret des Religieux zélés, sages, & parfaitement orthodoxes remplir plusieurs places pastorales, & les remplir parfaitement bien. Peut-être ne font-ils pas instruits que dans un grand nombre de provinces de l'Europe cela se fait avec de grands avantages; que tel est l'esprit de l'Eglise; que toutes les fois qu'elle a pu confier le soin des ames à des hommes éprouvés par la retraite, la vie & les études monastiques, elle s'est empressée de le faire; pendant quelques siècles même c'a été un usage général. L'Eglise grecque en avoit donné l'exemple, qui dès le tems de S. Eusebe de Verceil fut imité par l'Eglise d'Occident. *Primus in Occidentis partibus in eadem Ecclesia eosdem monachos instituit esse quos clericos, ut esset in ipsis viris & contemptus rerum & accuratio Levitarum.* Voyez le Journ. du 1 Mai 1783, p. 78. — 1 Déc. 1788, p. 503. — Voyez les art. JONADAB, S. NORBERT dans le *Dict. Hist.*

Note est le mot du dernier logogryphe.

*Nous sommes deux enfans sortis d'un même pere,
Et fort étroitement unis,
Toujours ensemble & toujours bons amis.
L'un ne va point sans l'autre, & les deux font la paire.*

TABLE.

RUSSIE	(Pétersbourg.	353
TURQUIE	(Constantinople.	354
SUEDE	(Stockholm.	355
POLOGNE	(Varsovie.	357
PORTUGAL	(Lisbonne.	363
ESPAGNE	(Madrid.	365
ITALIE	(Rome.	367
ANGLETERRE	(Londres.	368
ALLEMAGNE	{ Vienne.	370
	{ Berlin.	373
	{ Coblantz.	374
	{ Francfort.	ibid.
	{ Liege.	375
FRANCE	(Paris.	376
PAYS-BAS	{ Bruxelles.	396
	{ Amsterdam.	397